



**BULLETIN**  
DE LA  
**CHAMBRE**  
DE  
**COMMERCE**  
**FRANÇAISE**  
**AU CANADA**



**CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce et de  
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL  
Téléphone : HARbour 4049.

Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"

Fondée en 1828

# L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

*contre l'Incendie, les Accidents  
et Risques divers*  
de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$30,000,000

Taux réduits pour vos assurances  
Incendie, Automobile  
et Vols Résidentiels

*Opérant dans le monde entier*

*Agents sérieux demandés*

**J. P. A. GAGNON**

*Directeur pour le Canada*

465 RUE ST-JEAN

— MONTREAL

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*Siège social*

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000  
Actif, plus de \$146,000,000

Toutes opérations de banque  
Gestion de portefeuille  
Placement

537 BUREAUX AU CANADA

*Filiale parisienne*

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**  
(France)

37, rue Caumartin, Paris

## *Vous rappelez-vous d'il y a 30 ANS ?*

La radio, la climatisation de l'air étaient inconnues; le transport commercial par la voie des airs était dans le domaine des possibilités . . . tout cela et bien d'autres développements qui se sont produits au cours des trente dernières années ont donné naissance aux importantes affaires d'aujourd'hui.

C'est parce que la Banque Royale du Canada sait que les petites entreprises intelligemment conduites deviennent, avec le temps, de grandes affaires qu'elle s'est toujours intéressée au début des organisations prometteuses. Comme par le passé, elle offre toute sa coopération aux têtes dirigeantes des entreprises de cette nature.

LA

**BANQUE ROYALE  
DU CANADA**

Plus de 700 succursales dans 30 pays différents.

## L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques  
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.

Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux  
télégraphiques Canadien  
National.

Bureaux associés  
en France

La Western Union

2 Rue des Italiens,  
Paris  
153 Rue Victor-Hugo  
Le Havre.

Il n'y a en France qu'un seul organe de documentation et d'informations internationales concernant le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés :

**LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS  
ET DE L'AMEUBLEMENT**

2 rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs par an pour le Canada.

# République Française

---

## *Services Nationaux du Tourisme*

---

1196 Carré Phillips

MONTREAL

Tel. MA 2361

---

La France Touristique

La France Intellectuelle

La France Artistique

La France Industrielle

La France Agricole

La France Sportive

---

Pour tout renseignement sur les mille visages de la France, adressez-vous aux Bureaux des SERVICES NATIONAUX DU TOURISME qui mettent à votre disposition leur organisation, leurs prospectus, leurs tarifs d'hôtels.

# BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Séance de la Chambre du 12 octobre 1938</i> .....	2	<i>Douanes Canadiennes</i> .....	20
<i>Propositions d'affaires</i> .....	5	<i>Dîner de la Section de l'Ontario</i> .....	20
<i>Pseudo-Statistique</i> .....	6	<b>COMMERCE</b>	
<i>Le Collège Stanislas et la préparation aux grandes Ecoles de France</i> .....	7	<i>Les accords commerciaux Angleterre - Etats-Unis - Canada</i> .....	3
<i>En quelques lignes</i> .....	12	<i>Bulletin Commercial du Canada</i> .....	10
<i>Déjeûners-causeries</i> .....	13	<i>Situation mondiale du blé</i> .....	14
<i>Réception de M. le Ministre de France</i> .....	13	<i>L'Imprimerie au Canada, 1936</i> .....	15
<i>Tableau du recensement de la classe 1939</i> .....	13	<i>La production d'or au Canada, 1937</i> .....	21
<i>Distinctions honorifiques</i> .....	13	<b>FRANCE</b>	
<i>Nécrologie</i> .....	13	<i>Monthly Economic Indices in France</i> .....	12
<i>Avis à tous nos membres</i> .....	14	<i>Foire de Lyon</i> .....	13
<i>Commission du Tarif, Canada</i> .....	19	<i>Bibliographie</i> .....	15



## La Chambre de Commerce Française au Canada

présente

à tous ses membres et aux  
annonceurs dans le Bulletin

ses meilleurs vœux de prospérité  
pour 1939



## Séance de la Chambre du 12 octobre 1938

Étaient présents : MH. H. Lefèvre, président ; R. Faivre, vice-président ; H. Lecocq, trésorier ; L. Baisez, E. M. Coullenot, E. Desnoux, M. Louis, M. Nougier, A. Tarut et Ch. Montestruc, secrétaire.

M. Noël Henry, Consul Général de France et M. M. Charlois, secrétaire-général de l'Attaché Commercial de France, assistaient à la réunion.

S'étaient excusés : MM. G. Boussion et M. Payen.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 septembre qui est adopté à l'unanimité.

Le trésorier communique la situation financière et le secrétaire donne lecture des statistiques comme suit :

Lettres reçues depuis le 14 septembre..... 39

Lettres expédiées..... 125

On nous a demandé des agents pour :

Chapeaux feutre poil pour dames, genre sport,

Cession de brevet pour classeur,

Produits insecticides,

Crin végétal et sardines du Maroc.

Demande d'emploi : 1.

Le secrétaire communique la correspondance reçue et recueille les avis des membres sur les réponses à rédiger le cas échéant.

M. le président invite l'assemblée à procéder à l'élection comme membres actifs des deux candidats suivants :

M. M. L. Lemaire, directeur commercial, Laines du Pingouin, (Canada) Ltd., 450, rue St-Paul Est, Montréal;

M. R. E. Malleville, président Modern Packaging Limited, 1266 rue Mackay, Montréal.

MM. E. Desnoux et E. M. Coullenot sont nommés scrutateurs.

Après dépouillement du scrutin, les deux candidats sont déclarés élus.

Le président communique une lettre de la Cité de Montréal, invitant nos membres à se procurer la carte d'identité pour les prochaines élections.

M. Charlois communique une copie de la lettre envoyée par M. l'Attaché Commercial aux membres de la Chambre à la suite d'une demande de M. le Ministre du Commerce. Il s'agirait de connaître les marchandises qui n'auraient pas répondu à la qualité indiquée au moment de la vente, pour arriver à établir en France une marque de qualité des produits français. Après un échange de vues sur cette question, la séance est levée à 5 heures 45.

## Les accords commerciaux ANGLETERRE-ETATS-UNIS-CANADA

Les pourparlers qui étaient en cours depuis de longs mois ont abouti à la signature de traités commerciaux entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'une part et les Etats-Unis et le Canada d'autre part. Les deux ententes sont dépendantes l'une de l'autre en bien des cas, c'est pourquoi elles ont été signées en même temps, le 17 novembre à Washington, par l'ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis Sir Ronald Lindsay, par le premier Ministre du Canada le très Honorable Makenzie King et par M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

On estime que le montant des échanges touchés directement ou indirectement par ces accords s'élève entre un milliard et demi et deux milliards de dollars.

Les concessions tarifaires consenties par les Etats-Unis dans les deux accords s'appliquent automatiquement aux pays jouissant de la clause de "la nation la plus favorisée". L'accord avec l'Angleterre s'étend à l'Irlande du Nord, à Terre-Neuve et à une cinquantaine de colonies britanniques. Les Etats-Unis espèrent régocier plus tard des ententes complémentaires avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les Indes.

ACCORD ANGLO-AMERICAIN. — Voici quelques-unes des concessions dont bénéficieront les exportations américaines sur l'Angleterre :

*Céréales* : Blé.—Droit de 6 cents le boisseau supprimé.

Riz.—Droit ramené de 2 à 1 1/3 cent la livre.

Maïs (sauf le maïs blanc).—Le droit actuel de 10% ne sera pas augmenté durant le terme de l'accord.

*Viandes et graisses* : Saindoux.—Droit de 10% supprimé.

Porc congelé.—Franchise de droits actuelle garantie; promesse d'un contingent équitable aux envois américains.

*Fruits* : Pommes fraîches.—Droit ramené de 24 à 16%.

Pêches en conserve.—Droit de 20% fixé comme maximum.

Poires fraîches.—Droit ramené de 16 à 11%.

Poires en conserve.—Droit actuel de 20% fixé comme maximum.

*Légumes* : Asperges et blé d'inde.—Droit ramené de 20 à 10%.

Haricots.—Droit actuel de 20% fixé comme maximum.

*Produits de pêcheries* : Huitres non écaillées.—Droit ramené de 30 à 15%.

Saumon congelé.—Droit ramené de 3 à 1 1/2 cents.

Saumon en conserve.—Droit actuel de 10% fixé comme maximum.

*Coton brut* : Franchise de droit actuelle confirmée.

*Tabac brut* : La préférence actuellement accordée aux tabacs de l'empire ne sera pas dépassée.

*Produits forestiers* : Bois de sciage résineux.—Droit ramené de 10 à 4 1/2%.

Noyer, cornouiller.—Franchise de droit actuelle confirmée.

Autres bois dur.—Droit actuel de 10% fixé comme maximum.

Plancheiage de bois dur.—Droit ramené de 20 à 17 1/2%.

*Outillage et meubles de bureau* : Dactylographes.—Droit de \$22.50 pièce ramené à \$17.50 sur les modèles standard neufs.

Machines comptables, caisses enregistreuses, etc.—Droit ramené de 20 à 15%.

Meubles métalliques.—Droit ramené de 20 à 15%.

*Machines électriques* : Frigorifiques.—Droit ramené de 20 à 15% sur les appareils dont la capacité ne dépasse pas 12 pieds cubes.

Aspirateurs de poussière, appareils de cuisson et de chauffage.—Droit ramené de 20 à 15%.

*Machines diverses* : Tracteurs.—Droit abaissé de 33 1/3 à 25% sur les tracteurs aptes à remorquer ou à pousser des instruments aratoires. Droit de 15% confirmé sur les autres catégories.

Appareil de climatisation, matériel d'imprimerie, machines à nouer la trame dans les tissages.—Droit ramené de 20 à 15%.

*Automobiles* : Le droit actuel de 33 1/3% sur les voitures de 25 c.v. et plus est fixé comme maximum.

*Chaussures* : Droit abaissé de 20 à 15% sur les souliers de femmes et d'enfants évalués à \$3.33 ou plus la paire, abaissé selon une échelle variable sur les chaussures évaluées entre \$2.50 et \$3.33.

*Fourrures brutes* : Franchise de droits actuelle confirmée.

*Produits textiles* : Bas de soie.—Droit ramené de 27 à 20 cents la paire.

Robes de coton.—Droit actuel de 20% fixé comme maximum.

*Produits chimiques* : Droit ramené de 30 à 20% sur les dentifrices, les gargarismes, les cosmétiques, de 20 à 15% sur les savons de toute sorte.

Voici quelques-unes des concessions accordées par les Etats-Unis aux importations de Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord, de Terre-Neuve, des colonies et de la plupart des protectorats britanniques, de la Palestine et de divers autres mandats :

*Outillage du Textile*. — Droit de 40% réduit à un droit fixe de 20 ou 25%, selon le type de machine.

*Machines à coudre*. — Droit ramené de 30 à 15% sur les machines évaluées à plus de \$75 (il reste 15% sur les machines de valeur inférieure).

*Meubles* (Chaises exceptées). — Droit ramené de 40 à 25%.

*Cigarettes*. — Droit spécifique de \$4.50 la livre ramené à \$2.25; droit ad valorem de 25% ramené à 12 1/2%.

*Produits de l'agriculture et des pêcheries*. — Hareng en conserve.—Droit ramené de 25 à 15%.

Poisson du genre morue, salé seulement.—Droit ramené de 3/4 à 3/8 de cent la livre.

Hareng saur non mis en conserve et non dépouillé de ses arêtes.—Droit ramené de 3 à 2 cents la livre.

Ananas en conserve.—Droit ramené de 2 à 1 1/2 cent.

Gelées, confitures, marmelades et autres conserves de fruits.—Droit ramené de 35 à 20%.

*Whiskey, rhum et gin*. — Droit spécifique ramené de \$5. à \$2.50 le gallon. (Diminution semblable à celle prévue au traité canado-américain de 1936.)

*Produits textiles* : Cotonnades.—Filés de coton.—

Diminutions de droits variant de 1/5 de 1% à 7% selon la finesse.

Vêtements de coton.—Droit ramené de 37 1/2 à 20% sur les manteaux estimés \$4. ou plus, les robes estimées \$2.50 et plus; les sous-vêtements estimés \$9 et plus la douzaine; les pyjamas évalués à \$18. et plus la douzaine; les blouses évaluées à \$24. et plus la douzaine.

Produits du lin.—Droits ramenés de 40 à 30% sur les toiles fines sans ornements, de 35 à 20% sur le linge de table damassé.

Droits ramenés de 45 à 25% sur les serviettes, les draps et les taies d'oreillers, de 40 à 25% sur les mouchoirs non ornés, de 35 à 20% sur les mouchoirs non ourlés, de 50 à 35% sur les mouchoirs ourlés à la machine.

*Linoléum*. — Droit ramené de 42 à 32% sur le linoléum marqueté, de 35 à 25% sur les autres sortes.

ACCORD CANADA-ETATS-UNIS. — Le Canada a dû céder des avantages dont il jouissait sur le marché anglais pour permettre à l'Angleterre d'accorder certains bénéfices aux Etats-Unis. En compensation les Etats-Unis ont consenti au Canada des avantages qui lui permettront de profiter du marché américain.

L'item le plus considérable que le Canada abandonne dans ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne en faveur des Etats-Unis est celui favorisant l'exportation de son blé à une préférence de 6 cents le boisseau, lorsqu'expédié d'un port canadien au Royaume-Uni; cette préférence existait depuis 1932, figurant dans les accords d'Ottawa.

L'accord entre le Canada et les Etats-Unis a pour premier objet de supprimer les lourdes taxes dont était frappé le commerce — taxes qui ont eu des répercussions inégales et injustes sur différentes sections du pays et sur divers groupes de producteurs et de consommateurs. La suppression de ces taxes devrait provoquer un abaissement des frais de production et du coût de la vie dans toutes les parties du Canada.

C'est ainsi que la suppression de la taxe spéciale d'accise de 3 pour cent sur la valeur, droits payés, des importations des Etats-Unis énumérées dans l'accord, tout en causant une perte assez forte de revenus (\$16,000,000. par année) aidera à faire bénéficier de nouveau des avantages de la concurrence nombre de producteurs canadiens qui devaient jusqu'ici acquitter cette taxe sur les importations de matières premières et de marchandises partiellement ouvrées, tout en étant obligés de faire face à la concurrence des marchandises importées sans avoir à payer cette taxe, en vertu du tarif de préférence britannique. Cette taxe, imposée primitivement à titre de mesure fiscale exceptionnelle, est entrée dans le prix de presque toutes les marchandises vendues au Canada.

Le traité affecte 447 articles du tarif canadien. Les Etats-Unis consentent au Canada des concessions sur 202 articles dont le montant d'échange représentait en 1937, \$327,500,000. ou 83% des ventes du Canada aux Etats-Unis.

La nouvelle entente laisse le Canada et les Etats-Unis libres d'adopter les mesures qu'il plaira à chaque pays, concernant le commerce de l'or, de l'argent, des munitions de guerre, le maintien de la neutralité ou de la sécurité publique, ainsi que toute action d'urgence, advenant une guerre dans l'un ou l'autre pays.

Si l'on inclut les réductions maximum de droits qui peuvent être décrétées en vertu du "United-States Trade Agreements Act" et qui figuraient dans le traité commercial de 1935, le Canada a obtenu avec le nouvel accord commercial une réduction de 50 p.c. dans les droits imposés par les Etats-Unis sur des articles qui, en 1937, représentaient 49 p.c. de la valeur des importations canadiennes de marchandises imposables aux Etats-Unis. Les droits sur un grand nombre des plus importants produits exportés par le Canada aux Etats-Unis seront désormais la moitié de ceux qui avaient été fixés par le Tariff Act, de 1930.

De plus d'assez fortes réductions de droits sont consenties dans le nouvel accord commercial pour un grand nombre d'autres produits qui ont une certaine importance pour le Canada, vu qu'à de très rares exceptions près les avantages contenus dans l'accord commercial s'appliquent à toutes les marchandises dont le Canada est le principal importateur aux Etats-Unis.

Sous le régime du Trade Agreements Act, le président des Etats-Unis est autorisé à réduire les droits imposés par le Tariff Act de 1930 dans une proportion d'au plus 50 p.c. par le moyen d'accords commerciaux conclus avec des pays étrangers. Il ne possède pas le pouvoir de porter un article de la liste des marchandises imposables à celle des denrées admises en franchise. En conséquence, le dégrèvement maximum dont le Canada pouvait jouir à un numéro quelconque du tarif par suite de la négociation d'un accord commercial, équivalait à 50 p.c. du droit établi en vertu du Tariff Act de 1930.

Parmi les denrées canadiennes au sujet desquelles l'accord commercial de 1935 et le nouvel accord effectuent le dégrèvement de 50 p.c. des droits se trouvent : le bois d'oeuvre, les bestiaux, la crème, le lait, les pommes de terre, le sucre et le sirop d'érable, le foin, les navets, les chevaux, les porcs, la viande de porc fraîche, les oeufs, les volailles vivantes, le miel, l'avoine, le blé de provende, le son, le petit son et autres sous-produits de provende, les criblures de céréales, les provendes mélangées, les céréales alimentaires, le gruau, les myrtils (bleuets) gelés, le semence de trèfle et de gazon, la morue, l'aiglefin, etc., marinés ou salés, la morue entière, l'aiglefin, etc., fumés; le flétan, le

saumon, l'espadon, frais ou gelés; le maquereau, l'esturgeon, l'anguille, frais ou gelés; le saumon, mariné ou salé; le whisky, la pâte de bois en rouleau, le papier de soie, le papier-crépon, les arbres de Noël, le cadmium, le feldspath, la syénite éololitique moulue, le talc, la pierre à chaux concassée et la chaux, la brique réfractaire, le ferro silicium de basse qualité, l'acide acétique, l'acétate vinylique, l'acétate de calcium, l'oxyde de cobalt, le noir d'acétylène, le cuir verni, les tuyaux d'orgue et les yachts.

Outre les denrées précédentes au sujet desquelles les Etats-Unis ont abaissé leurs droits de 50 p.c., ce pays a consenti des dégrèvements précieux sur une grande variété d'autres produits importants du Canada, y compris l'orge, le seigle, le sarrasin, le fromage, le bacon et autres préparations de la viande de porc, les veaux, les fourrures de renard argenté, la volaille abattue, les pommes, les baies fraîches, le cidre; la morue entière, l'aiglefin, etc., frais ou gelés; les filets de morue, d'aiglefin, etc., frais ou gelés; les filets de morue, d'aiglefin, etc., fumés; la morue salée, l'aiglefin, etc., sans arête; les harengs, le maquereau gelé, le poisson d'eau douce, marinés ou salés; le papier à imprimer non couché, le papier-tenture, divers objets en bois, l'aluminium, le nickel, les minerais de zinc, le zinc métallique, le ferro manganèse, les barres creuses d'acier à forêt, la dolomite calcinée à mort, certaines formes de mica, le sel, la brique, les patins à glace, le cuir à harnais; les gants d'ouvriers et divers produits de déchets.

## PROPOSITIONS D'AFFAIRES

La Chambre de Commerce Française au Canada n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

### Des maisons françaises ont demandé des agents ou représentants pour :

- A 194.—Tissus pure laine pour costumes de ski.
- A 195.—Dentelles pour la robe et le soir.
- A 196.—Apprêts pour tissus, machines pour blanchiment, teinture, impression.
- A 197.—Matières colorantes pour industrie textile et industrie du cuir.
- A 198.—Produits marocains.
- 199.—Drogueries.
- 200.—Produits insecticides.
- 201.—Aquarelles.
- 202.—Bois de placage.
- 203.—Boucles et ornements de chaussures pour dames.
- 204.—Boîtes de papier à lettres, boîtes cartes-correspondance, boîtes cartes-lettres, blocs correspondance, pochettes, articles de luxe, de fantaisie et classiques.
- 205.—Conserves de truffes du Périgord.
- 206.—Acajou et autres bois coloniaux.
- 207.—Huiles d'olives.
- 208.—Jeux de société, jouets.
- 209.—Carreaux de ciment, granito-mosaïque.

## PSEUDO-STATISTIQUE

On attribue à Disraëli ce mot souvent cité : "Il y a trois sortes de mensonges, le mensonge tout court, le mensonge pieux et la statistique". Cette boutade comporte une inculpation toute gratuite de la statistique alors qu'il faudrait inculper ses "usagers". Dans un livre récemment publié aux Editions du Centre Polytechnicien, M. Alfred Sauvy, chef de l'observation économique au Ministère de l'Economie Nationale et actuellement membre du cabinet de M. Paul Reynaud, a consacré tout un chapitre aux défauts de certains indices économiques français et, partant, aux limites qui s'imposent à leur utilisation. Oeuvre très utile et avertissement nécessaire. Je ne sais qu'il ait produit le moindre effet...

Mais un domaine où l'abus des statistiques revêt la forme la plus virulente, c'est la comparaison internationale des "charges fiscales". Voici un exemple concret. L'autre jour, le "Sunday Times" de Londres publia une correspondance de Washington reproduisant des passages importants d'une brochure actuellement répandue à profusion aux Etats-Unis par les soins de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, puissante organisation patronale à tendances anti-roseveltiennes assez marquées. Citons : "Actuellement la Chambre de Commerce des Etats-Unis distribue dans le pays une brochure qui tend à réfuter les conclusions, favorables au contribuable américain, qu'on pourrait tirer d'une comparaison entre les charges fiscales de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. A ce sujet, la Chambre soumet les chiffres suivants qui, du côté américain, englobent les dettes municipales, les dettes des Etats et la dette fédérale, et qui, du côté britannique comprennent également les impôts locaux".

DETTE EN £ STERLING		CHARGE FISCALE PAR HABITANT	
Royaume-Uni	Etats-Unis	Royaume-Uni	Etats-Unis
1923—8,680,000,000	6,600,000,000	21.48	12.97
1928—8,879,000,000	6,660,000,000	19.48	15.60
1930—8,960,000,000	7,172,000,000	18.70	16.70
1933—9,343,000,000	8,411,000,000	19.29	11.93
1935—9,535,000,000	9,535,000,000	18.98	15.26
1937—9,600,000,000	11,116,000,000	20.39	19.00

Le but de cette comparaison est clair. On veut prouver que depuis 1933, depuis l'avènement de Roosevelt, l'endettement des Etats-Unis s'est accru d'une façon prodigieuse et que malgré cet accroissement de la dette, qui aurait dû freiner la progression de la charge fiscale, celle-ci a, elle aussi, augmenté considérablement; à tel point même qu'elle est tout près d'atteindre la charge fiscale du contribuable britannique, pourtant réputé le plus formidablement taxé du monde. (Je dis réputé car ce n'est point prouvé, ni ne peut l'être...).

Il est fort possible, il est probable même que ce cri d'alarme, d'ailleurs non dépourvu d'arrière-pensée politique, soit justifié; qu'il y ait effectivement progression excessive de la dette publique américaine en raison des déficits budgétaires cumulés de ces dernières années (dûs à une politique de reflation dirigée). Tout cela est possible. Mais il n'en reste pas moins que l'usage de statistiques qui prétendent donner une comparaison de la "charge fiscale" dans les deux pays est un abus démagogique, et qu'il mérite d'être mis au pilori comme tel.

Car la "charge fiscale par tête d'habitant", c'est le total des dépenses publiques divisé par le nombre d'habitants du pays. Envisagée séparément pour chaque pays, l'évolution de ce chiffre à travers les années est dépourvue de signification, à moins qu'on ne le rapproche du revenu national. Si le revenu national s'accroît plus vite que la charge fiscale par tête d'habitant, cette charge fiscale est en réalité en décroissance. C'est en effet ce qui est arrivé aux Etats-Unis depuis 1933, le revenu national s'étant redressé d'un chiffre inférieur à 40 milliards de dollars à 65 milliards de dollars environ. Voilà qui change déjà complètement l'aspect de la question. Pour ne rien dire de la définition toujours contestable de ce qui constitue une dépense publique...

Considérée du point de vue international, cette comparaison est encore dépourvue de toute signification. Il est impossible, en l'état actuel de la statistique de partir de chiffres comparables. Les différences dans la constitution des Etats, dans leurs pratiques budgétaires, les formes différentes d'exploitation des entreprises d'utilité publique (chemins de fer privés contre chemins de fer étatisés par exemple), empêchent, dans la plupart des cas, le calcul de chiffres de départ comparables. Il s'y ajoute des différences tout aussi importantes dans les habitudes de consommation des populations, dans la structure de leurs revenus, dans leur potentiel économique en général.

La comparaison des charges fiscales "par tête d'habitant" telle qu'elle se pratique encore malheureusement dans la littérature économique, est indéfendable. La même somme payée dans deux pays différents — l'un fort riche et l'autre fort pauvre, l'un tirant ses ressources pour une bonne part de ses capitaux, l'autre presque exclusivement de son travail — ne signifie manifestement pas la même chose.

De tout cela, aucune trace dans le tableau cité plus haut.

Robert PHILIPPE.  
(Savoir, 10 rue Greffulhe, Paris.)

## Le collège Stanislas et la préparation aux grandes écoles de France

(Causerie prononcée au déjeuner de la Chambre de Commerce Française du 5 décembre, par M. l'abbé Lemoine, directeur du Collège Stanislas de Montréal).

Quand une association comme la vôtre offre à un nouveau venu en terre canadienne l'honneur de prononcer le discours traditionnel à vos réunions, le premier sentiment de l'invité n'est pas toujours, vous vous en doutez, celui de la vanité. Fût-il du pays de France où l'on goûte le plus, selon la légende, la joie du verbe, il est intimement persuadé qu'il est des circonstances où il faudrait certainement se taire. Je vous avoue, Messieurs, que j'ai eu d'abord cette impression quand j'ai supposé que vous attendiez de moi une causerie sur le Collège Stanislas de Montréal. On a déjà tant parlé de nous, que dis-je, trop parlé à tort et à travers. Nous avons été les seuls à toujours garder le silence, et votre président peut m'accorder ce témoignage que je refusai de me départir de cette sage attitude; ce que nous sommes ? Rien ou peu de chose. Ce que nous serons ? Je l'ignore. Donc n'en parlons pas. Mais votre Président insista : "Si vous n'êtes rien ici, qu'êtes-vous là-bas de l'autre côté ?" Alors ma première hésitation fit place aussitôt à quelque fierté, mêlée de joie, dès l'instant que je pouvais vous présenter un des plus grands collèges de France dont le rayonnement dans toutes les branches de l'activité humaine a doté notre pays de quelques-unes de ses plus belles gloires. Que cette activité soit religieuse avec Monseigneur de Ségur, Monsieur d'Hulst, le Père Gratry ou Lacordaire, littéraire avec Anatole France, Edmond Rostand, René Doumic ou Louis Gillet, diplomatique avec des ambassadeurs comme de Jouvenel à Rome, François Poncet à Berlin, Corbin à Londres; politique avec des ministres comme Champetier de Ribes et de Monzie, membres actuels du Gouvernement Français; militaire avec les héros africains Gouraud et Baratier, avec les trois Chefs d'Etat Major qui, hier encore tenaient entre leurs mains les destinées de la France: l'Amiral Durand Viel pour la Marine, le général Fequant pour les forces de l'air, le général Gamelin commandant en chef des armées françaises, et au-dessus de tous la belle figure de Guynemer, quittant son cher Collège Stanislas pour tracer à vingt ans, dans une course éperdue à travers le ciel, une des plus belles pages de l'histoire de notre race.

Voilà, Messieurs, un tableau bien raccourci, une représentation bien rapide des différentes figures qui illustrèrent notre vieux collège. Je dis vieux, car Stanislas est déjà plus que centenaire. C'est en 1804 qu'un jeune prêtre sorti de Polytechnique, Monsieur l'abbé Liautard, fonda la maison d'éducation de la rue No-

tre-Dames-des-Champs. La tourmente révolutionnaire avait passé, sacrifiant l'élite intellectuelle: Malesherbes, Lavoisier, André Chénier, avaient été condamnés à mort; Taine dans ses "Origines de la France contemporaine" nous montre le gouvernement révolutionnaire "pataugeant dans l'ânerie, la grossièreté et la hideur." "La France, conclut-il, ressemble à une créature humaine que l'on forcerait à marcher sur la tête et à penser avec les pieds."

L'avènement de Bonaparte changea les choses : une charte de l'enseignement fut rédigée, un budget spécial fut voté et l'Abbé Liautard put ouvrir sa maison avec 30 élèves. L'école prospéra si rapidement qu'en 1810 elle comptait 500 étudiants; mais à cette date la nouvelle organisation de l'Université Impériale, obligea les élèves de M. Liautard à suivre les cours du Lycée Napoléon (plus tard Lycée Henri IV). Le directeur se soumit en protestant, ce n'était point qu'il redoutât l'enseignement donné au Lycée : il en connaissait par expérience les qualités, et son désir était d'en conserver les méthodes; mais il regrettait qu'en lui enlevant le soin de l'instruction on lui enlevât du même coup la meilleure part de son influence. Aussi fut-il le premier à profiter des avantages qu'offrit bientôt une législation moins tyrannique : les ordonnances de Louis XVIII en février 1821 rendaient possible la conversion des Collèges Libres en Collèges de plein exercice. Nul plus que celui de M. Liautard ne méritait un tel privilège : il le demanda et l'obtint aussitôt. De cette époque date la pleine existence du Collège. Sous la direction indépendante de M. Liautard, les professeurs de l'Université y donnaient l'enseignement. C'était la réalisation même de ce collège idéal, tout ensemble ecclésiastique et universitaire, que ses fondateurs avaient dès la première heure entrevu et qui se continue encore aujourd'hui. En témoignage de reconnaissance, M. Liautard proposa de changer le nom du Collège et de lui donner celui du roi; mais deux Lycées, déjà célèbres, portaient le nom de Louis, (Louis le Grand et St-Louis). On choisit alors celui de Stanislas, premier nom de Louis XVIII avant son accession au trône, nom qu'il tenait de son bisaïeul maternel, le roi de Pologne, grand protecteur des sciences et des lettres.

Or, depuis un siècle, si le Collège a changé d'aspect, s'agrandissant, se démultipliant malgré des difficultés inhérentes aux entreprises humaines, son esprit est resté le même. C'est aujourd'hui une vaste maison comptant 2,000 élèves et 150 professeurs. Elle occupe un emplacement considérable de 28 hectares dans un quartier bien tranquille entre la gare Mont-Parnasse, l'Eglise Notre-Dame-des-Champs et le beau jardin du Luxembourg. Pénétrons donc un peu avant 8 heures, ou plutôt attendons un moment que le flot des élèves soit passé. Ils entrent par centaines, ils entrent, cer-

tains tout essouffés, par trois portes ouvertes sur les trois côtés du vaste quadrilatère qui forme le territoire de Stanislas; des petits aux grands, des grands aux petits, ils s'empressent vers leur division et dans quelques minutes ils seront en classe, avec en face d'eux le professeur arrivé lui aussi à la même heure matinale. Mais la cloche retentit et un grand silence s'établit dans les cours qui ressemblaient à une ruche bourdonnante. La vie studieuse va commencer : nous pouvons entrer à notre tour et la première chose qui frappe c'est l'aspect vénérable de l'établissement : il n'a pas de beauté ou plutôt sa beauté est intérieure : elle est faite de son passé, des ombres bienveillantes qui ne cessent d'y errer dans un amas confus de bâtiments innombrables et de cours. On passe de l'un à l'autre indéfiniment. Ici c'est le petit collège : voici le moyen et le grand. L'Ecole préparatoire fondée par le Père Gratry forme un bloc à part, tout neuf celui-là, avec ses salles immenses, avec ses laboratoires pourvus du dernier luxe scientifique. Les 400 élèves qui visent les grandes Ecoles peuvent garder l'illusion que Stanislas n'existe que pour eux. Hors de leurs limites cependant s'agitent d'autres collégiens qu'ils ignorent : et de même le Petit Collège est un monde séparé du reste du monde. Aussi je défie le visteur de se reconnaître parmi les bâtiments enchevêtrés qui n'ont pas de caractère, mais dont la multiplicité et la disposition finissent par impressionner. Ils sont l'image d'une oeuvre humaine, continue, opiniâtre, qui s'est pliée aux temps et aux circonstances pour se développer normalement. Elle ne s'est pas constituée d'un seul coup : elle n'a pas entrevu d'emblée son importance, ni le rôle qu'elle jouerait dans l'éducation de la jeunesse à Paris et dans la nation même.

Or ce rôle, le Collège Stanislas a pu le remplir, grâce à la création, dès la première heure d'une section spéciale préparant aux grandes Ecoles. Cette section porte un nom bien modeste dont le sens déroute un peu le profane : elle s'appelle "l'Ecole Préparatoire" qui ne signifie pas école enfantine. Pour entrer à l'Ecole Préparatoire l'élève doit être bachelier en Philosophie ou Mathématiques, c'est-à-dire posséder une somme de connaissances littéraires et scientifiques qui lui permette d'aborder toutes les branches du savoir humain en vue de préparer la grande école qui orientera sa vie et fixera son rôle dans la société. Jusqu'à l'obtention du baccalauréat le petit Français travaille dès l'âge de cinq ans, n'ayant d'autre souci que de mériter le diplôme qui lui ouvrira la grande Ecole de son choix : Ecole Polytechnique, Ecole Navale, Ecole St-Cyr, Ecole de l'Air, s'il ambitionne le galon d'officier; Ecole Centrale, Ecole des Mines, Ecole des Ponts et Chaussées, Ecole d'Aéronautique s'il veut être ingénieur; Hautes Etudes Commerciales, si son activité se tourne vers l'exploitation agricole, les affaires ou la carrière diplomatique.

Stanislas ne prépare pas au baccalauréat moderne,

mais au classique : nos sections d'études latine et grecque sont très poussées. Quant au programme scientifique, l'élan qui fut donné jadis par LeVerrier, par l'Abbé Bielher auteur de la théorie des fonctions elliptiques, secondé par son vieil ami Charles Hermite un des plus grands mathématiciens du siècle dernier, cet élan, dis-je, n'a cessé de croître au point que depuis des années Stanislas garde l'une des premières places au concours d'admission à l'Ecole Polytechnique. Il y a trois ans un de nos élèves, Jean Millaret se classait premier de ce concours en même temps que son condisciple Henri Jacquin devenait lui aussi major de l'école Navale.

L'Ecole préparatoire est donc l'aboutissant des études classiques au Collège Stanislas; le jeune bachelier, philosophe ou mathématicien a maintenant 17 ans environ : sa culture générale est fort étendue et très approfondie, il est prêt maintenant à aborder l'enseignement supérieur.

Pour ceux qui visent la faculté des lettres et des sciences, la médecine ou l'Ecole Normale Supérieure, Monsieur le Chanoine Mejecaze a fondé il y a trois ans la division Ozanam, où les élèves, tout en suivant les cours des différentes facultés, trouvent auprès de directeurs d'études choisis à cet effet, les conseils, les compléments d'informations, les contrôles que leurs travaux comportent.

Le règlement de l'Ecole Préparatoire est tout différent. Les cours sont entièrement donnés au Collège et les élèves en majorité pensionnaires, pour éviter les pertes de temps des déplacements. Le travail s'y fait intense : les classes commencent à 8 heures du matin et finissent à 4 heures 30. Puis trois heures d'études, de 5 à 8; souper; et de nouveau étude de 8 h. 30 à 9 h. 30. Le matin lever à 5 h. 25 et le travail reprend à 6 heures. La journée d'un élève préparant une grande école à Stanislas comporte donc 15 h. 30 de présence en division dont 3 h. 15 pour les repas et les récréations, et plus de 12 heures de travail effectif en classe et à l'étude : ce qui représente en retranchant trois heures de promenade l'après-midi du jeudi un total de 70 heures par semaine. Nous sommes loin évidemment de la semaine de 40 heures que les nouvelles lois sociales ont accordée aux travailleurs d'une autre catégorie. Mais alors vous me direz : pourquoi commencer si jeune, à 5 ans, et pourquoi travailler avec tant d'acharnement ? A cela deux motifs : L'entrée aux grandes écoles se fait par voie de concours et souvent une limite d'âge est imposée. Par la limite d'âge je n'entends pas seulement la question du service militaire : il faut que le jeune français, à 21 ans ait déjà sa situation faite ou soit en voie de l'obtenir : (dans ce dernier cas un sursis d'incorporation est toujours accordé.) Ce qu'on entend par limite d'âge c'est l'âge auquel un jeune homme peut se présenter au concours d'une

grande école. Ainsi pour l'Ecole St-Cyr la limite d'âge est 21 ans; pour l'école de l'Air et Polytechnique 20 ans, pour Navale 19 ans. Si bien que dès le début du cours classique quand un enfant est légèrement retardé par la maladie ou le redoublement d'une classe pour insuffisance de travail, il est déjà possible de prévoir les écoles qui lui seront fermées. Il faut donc débiter très jeune, à 5 ans au moins pour être bachelier complet à 17 ans, 18 ans au plus. Il faut donc aussi travailler d'ur, s'imposer une discipline rigoureuse, s'habituer dès le plus jeune âge à de longues heures de classe, à des travaux à domicile le soir et les jours de congé. C'est une besogne ardue, sans relâche, entrecoupée seulement par les séances d'éducation physique : escrime, boxe, sports athlétiques l'été, foot ball l'hiver. Onze équipes ont marché régulièrement l'année dernière avec les collèges et lycées de Paris. L'une d'elles s'est classée première au challenge universitaire de l'Ile de France. Pour l'équitation plus de 100 chevaux sont requis chaque semaine aux manèges d'Auteuil et du Bois de Boulogne. Afin de ne perdre aucun temps sur l'horaire des classes, c'est à 5 heures 30 du matin que les élèves des écoles militaires partent aux exercices nautiques de la piscine Lutetia. Les sports athlétiques vont prendre un développement plus grand encore cette année par la création d'un stade dans notre propriété de Bellevue. Les résultats dans les différents championnats ont déjà récompensé moniteurs et élèves : l'an dernier Maccioni, élève de St-Cyr s'est classé champion de France au 1500 mètres et Piétrarue depuis trois ans l'as au lancer du poids vient d'être sélectionné pour représenter la France aux prochains jeux olympiques. Le vieil adage : mens sana in corpore sano, reste toujours vrai, puisque le même Piétrarue fut reçu Major à Centrale en juillet dernier, (c'est-à-dire classé premier au concours des ingénieurs civils).

Ce sont tous ces succès, Messieurs, succès sportifs joints aux succès universitaires qui mettent Stanislas sur un des premiers plans des maisons d'éducation françaises. Quant un Collège, en cinquante ans, a pu sortir plus de 40 majors aux grandes écoles, donner à l'Eglise, à l'armée, au barreau, à l'Académie, à l'Université, au parlement, des noms qui resteront illustres, quand un collège a pu offrir au pays, comme le témoigne son monument aux morts, plus d'un millier de ses élèves, élite de l'élite, on ne s'étonne plus que ce soit lui qui ait été choisi par les autorités de Montréal et le Gouvernement de France, pour travailler en terre canadienne à l'épanouissement de la culture française. Pourquoi une aussi belle moisson ne se lèverait-elle pas ici comme là-bas ? Nous retrouvons au Canada, les mêmes qualités de race, le même génie créateur, les mêmes possibilités d'avenir. Quand un peuple comme celui-là a pu passer à travers tant d'épreuves, tant de

bouleversements, tant d'adversités, et rester toujours lui-même, ce peuple-là c'est un roc sur lequel on peut bâtir en dépit des orages les plus violents de quelque côté qu'ils menacent.

C'est donc pour nous autres, Messieurs, une grande raison d'espérer que notre activité ne sera pas vaine venant en collaboration avec les admirables éducateurs, prêtres et religieux qui ont gardé en terre canadienne le dépôt sacré de la foi des ancêtres et maintenu le flambeau de la culture française.

Avant de terminer cette trop longue causerie, permettez-moi de laisser à vos méditations un petit trait de la grande guerre. Le hasard a voulu que je sois dans l'aviation pilote de chasse : or un jour pendant la préparation de l'offensive de Champagne, ma patrouille fut prise dans une bourrasque de neige et dû rentrer au terrain suivie d'un autre avion portant l'insigne des cigognes et fuyant lui aussi la tempête : c'était celui de Guynemer. Ma joie fut grande de rencontrer pour la première fois le grand As et de bavarder le soir au coin du feu dans une vaste pièce de la ferme de Théry au sud de Reims. Guynemer était un modeste et un rêveur; nous parlâmes longtemps dans l'intimité, de ses combats, de ses triomphes et de la gloire qui auréolait son front. A la fin je lui demandai où il puisait cette énergie inlassable, cette ardeur conquérante qui lui faisait mépriser la mort avec une telle audace. "Ah ! c'est un secret, me dit-il; c'est le secret de l'éducation de mon enfance et si vous voulez le connaître allez à Stanislas, et demandez-le aux maîtres de mon vieux collège".

Messieurs, ce que le vieux collègue a fait, le jeune collègue de Montréal tentera de l'accomplir : les maîtres sont les mêmes et les élèves ne sont pas si différents : depuis notre arrivée l'impression est excellente : le petit canadien est intelligent, observateur et de volonté tenace. Grâce à ces qualités et sous l'action des éducateurs parents et maîtres, nos élèves accepteront et pratiqueront cette discipline corporelle et intellectuelle qui tend à former au sens chrétien des hommes, des hommes tout court, plus encore que des hommes instruits, cette discipline qui permet d'ajouter aux avantages de l'intelligence la force de caractère, sans quoi les plus beaux dons et la plus grande science peuvent être déviés de leur but de bienfaisance humaine et d'utilité nationale et sociale.

## Bulletin Commercial du Canada

La révision du traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis et, en même temps, la conclusion d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont au premier rang des événements économiques les plus importants du mois dernier, voire de toute l'année. Ces nouveaux accords, croit-on, prendront effet le 1er janvier prochain. Aux termes du nouvel accord avec les Etats-Unis, les droits de douane canadiens sont abaissés sur 283 articles, et les droits existants sont maintenus ou consolidés sur 146 autres produits. En retour, le Canada obtient des abaissements de droits sur 129 items du tarif américain et des droits fixes pour toute la durée de l'accord sur 73 autres. Les concessions que fait le Canada portent sur une grande variété de produits agricoles, piscicoles et forestiers, les produits textiles, le tabac et les spiritueux, les produits chimiques et les peintures, la poterie, la verrerie, les métaux et les produits métallurgiques, les appareils électriques, les moteurs et les motocyclettes, les avions, les instruments de précision, les outillages de grosse construction et de mines, les articles de ménage, les pneus en caoutchouc, etc., sans parler du grand nombre de droits qui sont consolidés au niveau actuel. Les Etats-Unis ont accordé diverses réductions, qui atteignent parfois le maximum de 50% qu'autorise la loi sur le Tarif; elles s'appliquent au poisson de mer et d'eau douce, aux pommes de terre, bois de sciage et bardeaux, bêtes à cornes, produits laitiers, dérivés du porc, chevaux, graines de trèfle et de gazon, navets, peaux de renards argentés, bleuets, volaille et dérivés, pâtes et papiers, métaux, minéraux non métalliques, ferro-alliages, whisky, acide acétique, ainsi qu'à une longue liste de produits fabriqués. Afin de laisser les mains libres au Gouvernement impérial et de faciliter les négociations entre Londres et Washington, le Canada a abandonné certains des avantages dont il jouissait sur le marché anglais en vertu de l'accord entre le Canada et le Royaume-Uni; le plus important des avantages ainsi supprimés est la préférence sur le blé, consistant en un droit de 6 sous le boisseau jusqu'ici imposé par la Grande-Bretagne sur les blés de provenance étrangère. Les pommes canadiennes continueront de bénéficier d'une préférence sensible sur le marché anglais puisu'elles entrent encore en franchise, mais le Royaume-Uni accorde aux Etats-Unis une réduction saisonnière de droits sur les pommes de 4sh. 6 d. à 3 sh. le quintal. Certains bois dont les Etats-Unis sont à la fois gros producteurs et exportateurs entreront au Royaume-Uni aux mêmes conditions que le bois canadien aux Etats-Unis.

La plus importante concession que le Canada ait probablement faite, tant au point de vue du fisc que de la protection industrielle, c'est la suppression de la

taxe spéciale d'accise de 3% prélevée depuis 1930, sur la valeur, droits compris, des importations ne jouissant pas de la préférence impériale. Cela signifie une diminution sensible de protection pour presque tous les produits industriels canadiens et, bien que, grâce à ce changement ainsi qu'aux nombreux abaissements des droits de douane, le consommateur soit assuré d'une baisse des prix sur une grande variété d'objets, plusieurs industries redoutent de perdre une bonne partie de leurs affaires aux mains de leurs concurrents américains et de se trouver incapables de maintenir la production et l'embauchage au niveau actuel. L'accord a une portée encore plus grande que ne l'indique ce qui précède, car, comme il reconnaît le principe dit de la nation la plus favorisée, d'autres pays peuvent, en observant certaines conditions, réclamer les mêmes réductions de tarif que celles qui ont été accordées aux Etats-Unis. Le Canada a des accords comportant la clause de la nation la plus favorisée avec 40 pays, dont l'Allemagne et le Japon. Les Etats-Unis ont des traités semblables avec 20 pays, mais aucun des Etats totalitaires n'est inclus dans la liste. De son côté, la Grande-Bretagne, ne fait dans son tarif, aucune différence entre les pays, sauf qu'elle accorde une préférence spéciale aux nations du Commonwealth et à ses colonies.

On voit donc que les nouveaux traités apportent réellement un abaissement mondial des barrières douanières susceptible d'entraîner dans le monde entier des résultats qu'il est absolument impossible, pour l'instant, de déterminer. En ce qui concerne le Canada, l'on espère que l'augmentation du pouvoir d'achat des agriculteurs et autres producteurs de matières premières provoquera une plus grande activité du commerce intérieur. Pendant un temps considérable, les négociations en vue de ces accords ont retardé le mouvement des affaires; à l'heure actuelle, le monde des affaires a pour tâche de rajuster ses plans et dispositions pour qu'ils concordent avec les changements tarifaires contenus dans les traités.

Le commerce de détail a accusé quelque amélioration en octobre, le chiffre d'affaires l'emportant de 11% sur septembre dernier et cela, malgré un recul de 7% des ventes des grands magasins par rapport à octobre 1937. La persistance du temps anormalement doux dans une grande partie du Canada, en octobre et jusqu'à la mi-novembre, a retardé les achats de vêtements d'hiver, d'articles pour sports d'hiver et autres marchandises ordinairement en demande à cette saison de l'année, mais le pouvoir d'achat de la population semble demeurer stable et les perspectives du commerce de Noël passent pour bonnes.

(Banque de Montréal.)

## Monthly Economic Indices in France

The main feature of the September-October index numbers is a new increase in prices probably due to the expansion of credit resulting from the mobilization. Production in September is somewhat ahead of August (paid vacation), although the general level is still very low. The French statistical department has worked out this month a new index number grouping the production of all industries regularly issuing statistics. (public utilities excluded). Exports are decidedly on the increase confirming the trend that has been apparent for several months. The increase in the number of bankruptcies is purely seasonal (re-opening of the courts after the holiday season).

	Business Indices — (1913-1914 = 100 except as indicated)						
	Yearly Average			Monthly Average			
	1935	1936	1937	1938			
				July	Aug.	Sept.	Oct.
<i>Wholesale prices</i> .....	347	405	563	652	644	646	654
Domestic (29) .....	374	444	588	673	667	664	670
Imported (16) .....	299	335	519	613	603	615	626
Excess domestic over foreign .....	25	32.5	13.2	8.9	10.6	7.9	7
<i>Retail Prices Paris (34)</i> .....	440	480	611	690	695	708	727
<i>Industrial Production</i> .....	94	98	101	—	—	—	—
Mines .....	—	85	89	92	70	90	—
Chemical Industries .....	—	95	103	97	96	—	—
Paper .....	—	178	186	148	109	157	—
Textiles .....	—	84	85	—	—	—	—
Leather .....	—	81	73	—	—	—	—
Metallurgy .....	—	69	84	57	55	60	—
Mechanical .....	—	78	88	73	69	70	—
Automobiles .....	—	85	84	89	86	99	—
Construction .....	—	69	64	62	62	62	—
Gaz and Electricity .....	—	118	125	—	—	—	—
Other industries .....	—	112	110	108	103	—	—
<i>Carloadings</i> .....	69	71	73	66.2	60.6	62.6	65.41
<i>Unemployed (1000)</i> .....	426	434	351	344.5	338.4	338.4	361.7
<i>Employed</i> .....	68.1	70.5	65.9	65.3	65.1	65.2	66.3
<i>Bankruptcies</i> .....	162	124	87	72	67	62	60
<i>Imports volume (1000 tons)</i> .....	3718	3996	4782	3543	3869	3761	4201.9
Raw materials .....	3131	3337	4130	3022	3336	3181	3547.0
<i>Exports volume (1000 tons)</i> .....	2443	2413	2531	2133	2264	2212	2201.0
Manufactures .....	238	204	226	248	228	198	250.9
<i>P.T.T. receipts (in millions)</i> .....	302	310	351	410	388	369.0	—
<i>Taxes in million francs</i> .....	417	433	540	896	837	769.4	—
<i>Gold Reserve, billions</i> .....	75	60.1	56.6	55.8	55.8	55.8	55.8
<i>Gold Cover</i> .....	76.6	63.6	53.4	47.48	47.12	43.46	40.22
<i>Discount rate</i> .....	3.7	4	4	2.5	2.5	3	3
<i>Stocks, French only</i> .....	186	180	227	207	204	195	205
<i>Bonds</i> .....	83.5	76.3	75.1	76.5	76.7	75.6	78.3

## EN QUELQUES LIGNES

### *Situation de l'emploi en novembre.*

L'emploi diminue considérablement au début de novembre, d'après les rapports reçus des 11,049 principaux établissements industriels de tout le Dominion. Les bordereaux de paie de ces firmes comprennent 1,100,263 employés, au lieu de 1,120,068 en octobre. En novembre de l'an dernier 10,463 patrons avaient déclaré que leur personnel s'élevait à 1,194,137 ouvriers. L'indice non ajusté de l'emploi est de 114.6 en novembre, 116.7 en octobre et 125.2 en novembre 1937.

### *L'aviation civile au Canada.*

Le transport des marchandises par avion a augmenté très rapidement au Canada les quatre dernières années. En 1931 le total n'était que de 2,372,467 livres. Les deux années suivantes la quantité a presque doublé; en 1934 elle s'établissait à 14,441,179, soit plus de trois fois la quantité de 1933. En 1935 elle augmente à 17,615,910 livres et en 1936, à 25,387,719 livres. En 1937 il y a un autre gain, le total étant de 26,279,156 livres.

Le courrier transporté en vertu de contrats postaux canadiens augmente de 470,461 livres en 1931, à 1,323,584 en 1937, y compris le courrier postal des Etats-Unis; et le courrier transporté sans contrat postal, à 1,450,473 livres en 1937.

### *Nombre-indices des prix de gros.*

A cause de légères réductions prédominantes, le nombre-indice des prix de gros tombe à 73.5 la semaine terminée le 25 novembre de 73.6 qu'il était la semaine précédente. L'an dernier il était à 82.6. L'indice pour les produits de la ferme canadienne passe de 64.5 la semaine précédente à 64.4.

### *La position du Canada parmi les nations exportatrices.*

Le Canada, d'après un tableau comparatif de la Société des Nations présentant le commerce de toutes les nations sur une base or en termes de l'ancien dollar or des Etats-Unis, occupe la quatrième position du monde comme pays exportateur les neuf premiers mois de 1938. Les trois principaux pays exportateurs de cette période sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, chacun d'eux ayant une population dépassant de plusieurs fois celle du Canada. Les exportations de la France avaient l'habitude d'être plus considérables que celles du Canada, mais les années 1936 et 1937 elles sont beaucoup moindres en valeur que celles du Canada.

### *Industrie des acides, alcalis et sels.*

En 1937 vingt et une usines canadiennes ont fabriqué des produits chimiques lourds comme principaux produits et ont été classifiées dans l'industrie des acides, alcalis et sels. La production s'élève à \$22,410,168, soit 18 p.c. de plus qu'en 1936. Les immobilisations dans ces fabriques forment un total de \$35,094,008 et le nombre d'employés est de 3.363.

L'expansion continue a été la caractéristique marquante de cette industrie la dernière décennie et il ne s'est presque pas passé une année sans que l'on voit paraître de nouvelles usines et de nouveaux produits. Des rapports ont été reçus pour la première fois de la part de la fabrique de trichloréthylène des Canadian Industries Limited, à Shawinigan-Falls, Québec, et des nouvelles usines de soufre élémentaire de la Consolidated Mining and Smelting Company of

Canada, Ltd., à Trail, C.B. Ces deux établissements fabriquent des produits chimiques qui ne se faisaient pas au Canada auparavant. Les Canadian Industries Limited sont à construire une autre fabrique importante — pour la production de chlorure de soude caustique — à Shawinigan-Falls.

### *Exploitation de nickel-cuivre en 1937.*

En 1937, la production de nickel au Canada de toutes sources et sous toutes les formes atteint 224,905,046 livres d'une valeur de \$59,507,176, la plus forte production de nickel jamais atteinte au Canada. Les augmentations en volume et en valeur sur 1936 sont de 32.5 p.c. et 35.6 p.c. respectivement. Pratiquement toute la production de nickel canadien provient du minerai extrait dans le district de Sudbury, Ontario.

Les dépôts de nickel de la région de Sudbury comprennent également d'assez fortes quantités de cuivre et de platine et la récupération de ces métaux en 1937 est également la plus considérable jamais réalisée dans l'histoire de l'extraction du nickel-cuivre canadien. La production de cuivre de l'Ontario en 1937 est estimée à 322,039,208 livres, d'une valeur de \$41,716,364, tandis que les valeurs combinées des platinides récupérés la même période des minerais de nickel-cuivre s'établissent à \$9,931,532. Le cuivre récupéré du minerai nickélique de l'Ontario en 1937 équivaut à peu près 61 p.c. de la production totale canadienne de cuivre pour l'année.

### *Coût de la vie.*

Les régressions modérées dans les aliments et les loyers, compensées jusqu'à un certain point par l'avance des combustibles ont pour résultat de faire décliner l'indice général du coût de la vie au Canada de 84.1 en septembre à 83.9 en octobre. En octobre 1937 l'indice était de 84.2.

**Déjeûners-Causeries**

M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, était l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce Française au Canada qui a eu lieu le 25 octobre au Mount Stephen Club.

M. Fay a, d'une façon très intéressante, exposé ce qu'il pense de la crise de septembre dernier, en s'appuyant sur les documents qu'il a connus et sur ses propres observations recueillies pendant son voyage en Allemagne en août dernier.

Lors du déjeuner-causerie du 5 décembre, au Club Mount Stephen, M. l'Abbé Lemoine, directeur du Collège Stanislas de Montréal, était l'hôte d'honneur. Devant une assistance nombreuse M. Lemoine a fait une causerie très intéressante sur le Collège Stanislas de Paris et la préparation aux Hautes Ecoles de France. Nous publions in extenso dans ce même Bulletin, la conférence de M. l'Abbé Lemoine qui retrace l'histoire du Collège Stanislas et la place qu'il a acquise parmi les maisons d'éducation de France.

**Assistaient à ces déjeûners :**

M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, M. l'Abbé Lemoine, directeur du Collège Stanislas de Montréal, M. Henry Lefèvre, président de la Chambre de Commerce Française au Canada, M. Noël Henry, Consul Général de France, M. Raymond Treuil, Attaché Commercial de France, MM. L. Baisez, D. Barrias, P. Barrias, J. A. Bastien, C. E. Billard, C. A. Bourgeois, G. Boussion, G. Brassart, M. Charlois, P. Charton, E. M. Coullenot, J. L. Davignon, A. Décary, E. Desnoux, H. Dolisie, F. Ducros, R. Faivre, J. M. Gauvreau, M. Goron, Z. Hébert, J. P. Kempf, Me P. Lacoste, A. Leblond de Brumath, H. Lecocq, M. Lemaire, M. Louis, R. E. Malleville, Dr. G. Masson, C. Montestruc, M. Nougier, Dr. Panisset, G. Parizeau, M. Quedrue, P. Riou, R. Robic, R. du Roure, B. de Roussy de Sales, M. de Roussy de Sales, E. St. Loup, A. Tarut, Amiral Thouroude, J. A. Trudeau, Dr. Vignal, Dr. Villard, G. P. Vinant.

**Réception de M. le Ministre de France**

Monsieur le Comte Robert de Dampierre, Ministre de France au Canada, a bien voulu visiter la Chambre de Commerce Française lors de son passage à Montréal le 3 décembre dernier.

En plus de nos membres actifs et adhérents, MM. Noël Henry, Consul Général de France, et le personnel consulaire, Raymond Treuil, Attaché Commercial de France, et ses collaborateurs; les présidents des autres sociétés françaises, ainsi que quelques personnalités amies, avaient été invitées à cette occasion.

M. le Ministre a tenu à se faire présenter chacun individuellement, s'intéressant au travail de chacun et trouvant des mots aimables pour tous.

**Tableau de recensement de la classe 1939**

Nous recevons du Consulat Général de France à Montréal, la communication suivante, que nous nous empressons de publier pour le bénéfice des intéressés :

Le Consulat Général procède actuellement à l'établissement du tableau de recensement de la classe 1939 (jeunes gens nés du 1er janvier 1919 inclus au 31 décembre 1919), conformément à l'article 10 de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les jeunes gens appartenant par leur âge à cette classe, ainsi que les omis des classes précédentes doivent se faire inscrire d'urgence à la chancellerie de ce consulat général.

**Distinctions honorifiques**

Dans la promotion de l'Exposition Universelle de Paris 1937, nous avons le plaisir de relever les noms de M. Charles Bianchini de la maison Bianchini, Fériér, promu officier de la Légion d'Honneur et de M. J. M. Fructus de la maison Coudurier. Fructus et Descher, promu aussi officier de la Légion d'Honneur.

Nous leur offrons nos chaleureuses félicitations pour cette haute distinction.

**Foire de Lyon 1939**

La prochaine réunion de la Foire Internationale de Lyon aura lieu du Samedi 11 au Mardi 21 Mars 1939.

Elle sera marquée par de nouveaux progrès dans la qualité et le nombre des exposants, tant français qu'étrangers.

De plus en plus, la Foire de Lyon s'affirme, d'une part, comme la grande "Foire des Industries Françaises", réunissant en une vaste et claire présentation toute la diversité des productions de ce pays. Elle maintient et développe, d'autre part, son caractère de marché international; les demandes d'adhésion en provenance de l'étranger sont, cette année, en augmentation très sensible sur l'année précédente.

De leur côté, les acheteurs s'annoncent importants et nombreux. Aux grands magasins français et étrangers qui ont pris coutume d'envoyer la plupart de leurs chefs de rayon visiter régulièrement la Foire de Lyon viendront, en 1939, s'en ajouter d'autres de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne qui, déjà, ont annoncé leur visite.

D'importantes facilités seront mises à la disposition des acheteurs étrangers par les compagnies de transports ferroviaires, maritimes et aériennes.

**NECROLOGIE**

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. ean Coudurier de la maison Coudurier, Fructus et Descher, survenu en France, à la suite d'un pénible accident d'automobile.

Nous prions ses associés d'agréer nos plus sincères condoléances pour la perte cruelle qui vient de les frapper.

## Avis à tous nos membres

### *Révision des classifications de commerce.*

Le Bureau Fédéral de la Statistique a bien voulu nous informer qu'il était procédé à une révision de la classification actuelle des articles compris dans les statistiques commerciales du Canada, concernant les importations aussi bien que les exportations.

On nous invite à collaborer à ce travail en signalant au Bureau des Statistiques les articles qu'il serait utile de décrire séparément soit en subdivisant les items existants, soit en ajoutant de nouveaux articles.

Nous avons déjà communiqué cette information aux membres qui assistaient à notre séance du 16 novembre. Nous prions tous les intéressés de nous exprimer leurs desiderata avec tous les détails appropriés et nous nous ferons un devoir de les transmettre au Bureau des Statistiques.

Dans les numéros Juillet-Août et Septembre-Octobre de notre Bulletin nous avons publié sous le titre *d'Etat comparatif des principaux échanges franco-canadiens*, les statistiques pour l'exercice fiscal s'étendant du 1er avril 1936 au 31 mars 1937. C'est d'après ces tableaux que l'on peut établir quels sont les articles que l'on aurait intérêt à classer séparément.

Nous nous permettons d'insister pour que les réclamations nous soient adressées le plus rapidement possible.

## Situation mondiale du blé

(Bulletin du 22 novembre 1938, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique)

Le mois dernier, les marchés ont été comparative-ment tranquilles avec de légers changements dans le prix net. Les prix ont été assez instables jusqu'à la fin de la première semaine de novembre, mais depuis ils se sont raffermis légèrement. Les expéditions mondiales de blé, principalement de l'Amérique du Nord, ont augmenté brusquement à la fin d'octobre par suite des quantités considérables réservées pour trafic océanique durant la crise de septembre. Le tonnage nolisé dans les sports du St-Laurent et des Etats-Unis était beaucoup plus considérable que les besoins d'importation sur les marchés du Royaume-Uni; plusieurs cargaisons ont donc été expédiées sans acheteurs définitifs. Certaines ont été dirigées vers des ports continentaux pour entreposage et d'autres ont été vendues à des prix au-dessous des coûts de remplacement. La

pression exercée par ces chargements de blé en plus de la diminution dans la demande ont affaibli les prix durant cette période. En même temps, de fortes ventes de blé roumain étaient négociées avec le Royaume-Uni. Une firme britannique privée a acheté environ 15,000,000 de boisseaux de blé du monopole du grain roumain, tandis que le gouvernement britannique faisait un achat direct de 7,500,000 boisseaux. Après cette dernière transaction, le gouvernement annonçait qu'il libérerait une quantité équivalente de blé d'Australie et Karachi détenue dans les stocks de réserve. Comme résultat la demande a été encore temporairement écourtée. Cependant, ces deux dernières semaines, l'intérêt a de nouveau porté sur le blé canadien et de nouvelles exportations en volume assez considérable ont aidé les prix domestiques.

En dehors du Royaume-Uni, les importations du Continent européen ont été faibles, les transactions étant surtout entre pays européens plutôt qu'avec les pays d'outre-mer. La France a exporté de faibles quantités de blé au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, tandis que la Pologne en a vendu à l'Allemagne. Les pays danois en exportent à nombre d'autres pays européens en vertu d'accords de troc et de compensation, et font pression sur les marchés libres de Belgique et des Pays-Bas. Ces deux derniers pays ont de fortes réserves de blé russe, mais ils achètent tout de même de faibles quantités de blé des Etats-Unis et du Canada. Une partie du blé canadien arrivant dans les ports belges et hollandais est dirigé sur la Suisse. Les pays Scandinaves achètent également de faibles quantités de blé canadien, bien qu'ils aient encore en stocks de grandes quantités de blé russe.

Les quatre dernières semaines les expéditions mondiales de blé et de farine montrent de nouveaux gains sur le mouvement correspondant de l'an dernier. Les expéditions mondiales globales les quinze premières semaines de la campagne de 1938-39 s'établissent à 169,200,000 boisseaux, augmentation de 32,200,000 boisseaux sur les expéditions correspondantes de l'an dernier. Les expéditions la semaine terminée le 29 octobre sont particulièrement considérables, soit 14,800,000 boisseaux, dont plus de la moitié sont partis du Canada par suite des chargements hâtifs et considérables. Depuis, les expéditions hebdomadaires se placent à environ 11,000,000 de boisseaux, et elles peuvent montrer un nouveau déclin jusqu'à ce que les exportations de l'Argentine commencent. L'estimation de Broomhall de 548,000,000 de boisseaux pour les expéditions mondiales globales de blé la saison 1938-39 s'est assez bien maintenue jusqu'à date. L'estimation prévoit des expéditions hebdomadaires de 10,500,000 boisseaux, tandis que les expéditions des quinze premières semaines de la campagne sont en moyenne de 11,300,000 boisseaux.

## Bibliographie

Vient de paraître: *L'AGENDA AGRICOLE & VITICOLE* 1939, par VERMOREL, Président du Comité Agricole du Beaujolais.

C'est un élégant volume de 400 pages donnant les meilleures formules et les plus étudiées, pour:

- OBTENIR de meilleurs rendements en céréales,
- LUTTER contre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers.
- RECOLTER du bon vin,
- PRODUIRE de beaux et bons fruits.

Il contient, également, tous renseignements utiles concernant: postes, chemins de fer, génie rural, lois fiscales, etc... ainsi que la liste des meilleurs fournisseurs de produits nécessaires à l'Agriculture, la Viticulture et l'Arboriculture.

En vente chez l'auteur à VILLEFRANCHE (Rhône) et à la LIBRAIRIE DU PROGRES AGRICOLE & VITICOLE, à VILLEFRANCHE (Rhône).

### Annuaire de l'Union des Industries Chimiques

L'Union des Industries Chimiques qui a entrepris depuis de nombreuses années la publication d'un annuaire, vient de faire paraître la douzième édition de l'ouvrage qui a été améliorée et entièrement revue et corrigée. Ce document présente donc aujourd'hui le plus grand intérêt pour ceux qui adressent à l'Union des demandes de renseignements sur les fabricants français de produits chimiques.

Ce volume se divise en cinq parties:

1°—a) Indications générales sur l'organisation de l'Union et la composition de son Assemblée générale.

b) Liste alphabétique des Syndicats rattachés à l'Union; Conseil d'administration et adhérents de chacun d'eux.

c) Liste alphabétique de tous les établissements qui font partie de ces Syndicats avec adresses postales et télégraphiques, numéros de téléphone, forme et capital de l'entreprise, produits fabriqués et vendus.

2°—Liste alphabétique des produits fabriqués et vendus ou simplement vendus par les adhérents des groupements rattachés à l'Union des Industries chimiques.

3°—Liste de fournisseurs et d'auxiliaires des industries chimiques.

4°—Documentation sociale et ouvrière intéressant l'industrie et le commerce des produits chimiques.

5°—Documentation sur les services français d'expansion commerciale.

Un exemplaire de cet ouvrage nous a été gracieusement adressé par l'Union des Industries Chimiques et il est déposé au Secrétariat où les intéressés peuvent le consulter.

## L'Imprimerie au Canada, 1936

La Branche Forestière du Bureau Fédéral de la Statistique présente son rapport sur les métiers de l'imprimerie au Canada pour 1936. Ce rapport réunit en une seule publication les statistiques de six groupes du Recensement Industriel, comprenant l'impression, l'édition, la reliure, la lithographie, la gravure, la stéréotypie, l'électrotypie, la composition commerciale et les bleus-prussiates. Il couvre la plus grande partie du travail fait au Canada dans les imprimeries et industries connexes, mais ne comprend pas les impressions faites occasionnellement dans les établissements fabriquant les boîtes et sacs en papier et dans l'industrie des objets divers en papier, qui font l'objet de rapports distincts.

La production totale des métiers de l'imprimerie au Canada en 1936 atteint une valeur de \$110,574,825, soit une augmentation de plus de cinq millions de dollars sur la production de \$105,311,086 rapportée en 1935. Les 2,205 établissements en exploitation dans ces industries représentent un capital de \$117,716,117 et ont occupé en moyenne 35,445 personnes. Le coût des matières premières s'élève à \$29,391,216, comparativement à \$27,906,923 en 1935, et la valeur ajoutée par la fabrication s'élève à \$79,750,869.

Les 943 établissements de l'Ontario ont contribué 54.5 p.c. de la production totale en 1936. Les 461 établissements du Québec en ont fourni 22.5 p.c. Dans le Manitoba 172 ateliers ont produit 7.1 p.c., puis viennent les 196 de la Colombie Britannique avec 6.5 p.c., et les 143 de l'Alberta avec 3.3 p.c. L'on compte 167 établissements en Saskatchewan, 66 en Nouvelle-Ecosse, 50 au Nouveau-Brunswick et 7 dans l'île du Prince-Edouard, contribuant 2.4 p.c., 2.3 p.c., 1.2 p.c. et 0.2 p.c. respectivement.

Les capitaux engagés dans les établissements actifs en 1936 se chiffrent à \$117,716,117, soit une augmentation sur les \$115,489,459 rapportés l'année précédente. Les terrains, bâtisses, machines et autre capital fixe représentent une valeur de \$85,460,818; les matériaux en mains, les stocks en voie de transformation et les produits finis en mains, \$9,027,970, la caisse, les comptes recevables et les dépenses payées en anticipation, etc., \$23,227,329. L'Ontario, avec 53.4 p.c. du total pour le Canada, a un capital de \$62,873,744, dont \$43,729,724 ou 69.5 p.c. en terrains, bâtisses et machines. Le Québec vient ensuite avec \$27,029,504. Au Manitoba le capital est de \$8,632,461, en Colombie Britannique \$7,155,469, en Alberta \$4,594,828, en Saskatchewan \$2,957,679, en Nouvelle-Ecosse \$2,462,300 et au Nouveau-Brunswick \$1,708,882. L'île du Prince-Edouard n'a que \$301,250.

Le nombre moyen d'employés dans les métiers de l'imprimerie montre une augmentation de 3.3 p.c. en

1936, soit 35,445 personnes comparativement à 34,297 l'année précédente. Les salaires et gages de ce groupe d'industries se totalisent à \$46,441,125, comparativement à \$44,237,393 en 1935. Les employés de l'Ontario sont au nombre de 17,936 et leurs salaires et gages se chiffrent à \$24,561,307. Les 8,782 employés du Québec ont reçu \$10,468,335 et les 2,558 du Manitoba, \$3,467,405.

Les hommes représentent 78.5 p.c. de tout le personnel et parmi ceux-ci 9,746 sont à salaire et 18,077 à gages. Les femmes sont au nombre de 7,622, dont 3,109 à salaire. La somme des salaires en 1936 est de \$20,095,583. Les gages de l'année se chiffrent à \$26,345,542.

Les rapports mensuels sur le nombre d'employés à gages donnent une moyenne de 21,977 en janvier. Ce nombre a fluctué de mois en mois entre un minimum de 21,949 en février et un maximum de 23,533 en décembre.

La semaine de 48 heures est presque générale dans les métiers de l'imprimerie au Canada et dans chaque province, excepté le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique où le plus grand nombre travaille 44 heures. Environ 47 p.c. des employés à gages de ce groupe ont travaillé 48 heures par semaine en 1936, tandis que 25.2 p.c. ont travaillé 44 heures et 10.9 p.c. de 45 à 47 heures, 8.9 p.c. 40 heures ou moins, 3.7 p.c. de 41 à 43 heures et 2.6 p.c. de 49 à 50 heures par semaine. Une faible proportion des employés ont travaillé plus de 50 heures par semaine.

La force motrice à la disposition des métiers de l'imprimerie en 1936 s'élève à 45,100 H.P., comparativement à 44,314 H.P. en 1935. Du total de 1936, 97.3 p.c. était ordinairement en usage et 2.7 p.c. était en réserve ou inactive. De la force motrice ordinairement en usage, 97.1 p.c., soit 42,596 H.P., provenait de moteurs électriques mûs par du courant acheté des centrales électriques; le reste, représentant la force primaire générée dans les établissements mêmes, ne s'élevait qu'à 1,286 H.P., dont 820 H.P. provenant d'engins à vapeur, 450 H.P. de moteurs à essence, à gaz et à l'huile (autres que Diesel), 10 H.P. de turbines ou roues hydrauliques et 6 H.P. d'un moteur Diesel. En plus, il y avait ordinairement en usage 138 moteurs électriques, développant 762 H.P., mûs par l'électricité produite par les établissements mêmes, et 122 chaudières capables de développer 5,932 H.P.

Les dépenses pour le combustible ont passé de \$492,652 en 1935 à \$493,928 en 1936. Ces établissements ont consommé 27,708 tonnes de charbon bitumineux, 6,218 tonnes d'antracite, 1,203 tonnes de lignite, 1,132 tonnes de coke, 58,286 gallons d'essence,

13,091 gallons de kérosène, 697,477 gallons d'huile combustible, 7,107 cordes de bois, 159,273 pieds cubes de gaz, et d'autres combustibles pour une valeur de \$21,130. La valeur du combustible dépensé en Ontario s'élève à \$227,661, et dans le Québec à \$120,051.

Les dépenses pour énergie électrique sont de \$938,812 en 1936, soit une augmentation de 4.9 p.c. sur les \$894,796 de l'année précédente. Il y a aussi augmentation dans la quantité d'électricité consommée, de 46,941,401 kw.h. en 1935 à 50,963,775 kw.h. en 1936. En Ontario la consommation d'électricité se chiffre à 29,641,880 kw.h., au prix de \$474,975. Dans le Québec, les 9,746,203 kw.h. ont coûté \$218,286.

Les matières premières consommées dans les métiers de l'imprimerie en 1936 ont coûté \$29,391,216, comparativement à \$27,906,923 l'année précédente, et représentent environ un quart de la valeur de tous les produits finis durant ces deux années. Ces matières premières consistent principalement en papier à journal, valant \$8,291,379 et en papier à livres et à écrire valant \$8,659,928. La dépense de carton se chiffre à \$1,428,698. Les autres matières premières consistent en papier pour couvertures et de fantaisie valant \$476,779, papier pour bleus et photostats et autre papier sensible \$82,810, tous autres papiers \$1,776,928, enveloppes \$690,408 et autres matières premières \$5,897,243. Les travaux donnés en sous-contrat sont évalués à \$2,087,843.

La production totale des industries de l'imprimerie en 1936 s'est élevée à \$110,574,825, soit une augmentation de 5 p.c. sur le chiffre correspondant de \$105,311,086 en 1935. Les périodiques représentent \$49,150,662, à ce total les journaux quotidiens, à eux seuls, ont contribué pour \$36,756,273; c'est là une augmentation de \$2,079,710 comparativement à l'année précédente. Les livres imprimés et reliés ou brochés représentent une valeur de \$4,741,224; les autres annonces imprimées, \$13,299,191; les livres en blanc reliés ou brochés, \$3,172,651; les impressions diverses et la papeterie imprimée, \$30,011,170; et les autres produits, \$2,427,223. Le total des impressions et autres produits donne \$102,802,121 en 1936, comparativement à \$98,471,469 l'année précédente. Le travail exécuté en sous-contrat au cours de l'année est de \$7,772,704, comparativement à \$6,839,617 en 1935.

Les importations de livres et imprimés au Canada ont augmenté, passant de \$9,528,573 en 1935 à \$11,668,515 en 1936. Ces importations consistent principalement en journaux, magazines et livres de toutes sortes. Les exportations canadiennes de livres et d'imprimés se chiffrent à \$914,962 en 1936, comparativement à \$761,119 l'année précédente.

## VALEUR DE LA PRODUCTION

	Revenu brut des annonces		Abonnements et vente de publications		Valeur globale	
	1935	1936	1935	1936	1935	1936
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Périodiques:—</i>						
Journaux quotidiens ....	24,616,230	25,116,663	11,060,078	11,639,610	35,676,308	36,756,273
Journaux hebdomadaires et autres.	4,124,497	4,577,849	3,098,860	3,306,477	7,223,357	7,884,326
Revue et tous autres périodiques brochés ou reliés ....	2,730,655	3,174,102	1,440,632	1,335,961	4,171,287	4,510,063
	Valeur globale			Valeur globale		
	1935	1936		1935	1936	
	\$	\$		\$	\$	
<i>Livres imprimés et reliés ou brochés:</i>			Titres, actions, obligations, etc., et diplômes .....	564,828	781,444	
Catalogues .....	1,957,763	2,241,488	Chèques, traites, billets, etc ...	219,808	303,878	
Tous autres livres imprimés et reliés ou brochés servant principalement à l'annonce	743,374	776,225	Enveloppes .....	1,389,313	1,832,920	
Tous autres livres imprimés et reliés ou brochés y compris romans, livres de classe, etc. ....	1,474,714	1,723,511	Accessoires de classement, che- mises, guides, etc. ....	320,356	375,978	
<i>Autres annonces imprimées :</i>			Formules en feuilles. commer- ciales, légales et autres, im- primées ou lithographiées, en-tête de lettres, etc., fac- tures, etc., sauf Etiquettes..	9,798,081	9,945,912	
Lettres circulaires .....		510,352	Formules continues, de toutes sortes .....	1,259,661	1,559,192	
Toutes autres annonces impru- mées produites au moyen de caractères, de plaques, de stencils ou de transferts, ou par tout procédé photogra- phique ou lithographique ou autre procédé de reproduc- tion, tels les circulaires, ca- lendriers, prix-courants, feuilles volantes, pamphlets, dépliants, prospectus, affi- ches ou nouveautés impru- mées servant à l'annonce....	14,297,421	12,788,839	Jeux .....	30,601	82,462	
<i>Livres en blanc, reliés ou brochés :</i>			Cartes de souhaits .....	1,060,619	1,084,202	
Classeurs à feuilles amovibles et autres classeurs .....	806,833	838,955	Cartes géographiques et mari- nes .....	192,619	218,011	
Livres de vente au comptoir....	488,873	708,050	Menus .....	91,931	102,020	
Agendas .....	67,825	84,914	Capsules pour bouteilles de lait	92,907	101,678	
Livres de comptabilité .....	365,020	313,810	Musique en feuilles .....	3,736	15,828	
Cahiers brouillons, de notes et d'exercices .....	939,956	964,738	Journaux, revues, publications religieuses, répertoires et tous autres périodiques im- primés pour les éditeurs .....	4,195,940	4,460,862	
Tous autres livres en blanc, reliés ou brochés .....	365,787	262,184	Nouveautés, imprimées par n'importe quel procédé, y compris sceaux, étiquettes, faveurs, cartes de place, compteurs de bridge, etc., calendriers, etc., autres que pour annonce .....	806,419	867,244	
<i>Imprimés divers et papeterie imprimée:</i>			Cartes de visite, invitations, faire-parts, cartes mortuai- res, avis et autres impres- sions d'un caractère person- nel .....	320,579	435,038	
Bleus et photostats .....	183,352	193,481	Cartes postales .....	113,475	135,114	
Papier à couverture de boîtes, colorié .....	50,418	29,585				

	Valeur globale			Valeur globale	
	1935	1936		1935	1936
	\$	\$		\$	\$
Programmes .....		158,001	Impressions, papier fourni par la clientèle .....		326,333
Papier de sûreté, pour chèques	62,327	40,010	Réglage .....	187,919	203,907
Étiquettes d'expédition et autres et toutes formules attachées à des marchandises ou colis .....	2,647,410	3,469,615	Composition au linotype, au monotype ou à la main .....	670,346	840,673
Comptes-rendus et rapports....	521,400	521,209	Tous autres travaux et services, y compris le coupage, le poinçonnage, le numérotage, le lettrage et l'estampage en or, le vernissage, les services de découpures de presse, les services syndiqués, etc. ....	900,824	786,844
Billets et étiquettes de prix....	385,283	389,066			
Transferts, décalcomanie .....	169,665	200,002	Total .....	105,311,086	110,574,825
Listes d'électeurs, listes de prix, etc. ....	139,329	135,939			
Papier d'emballage imprimé..	248,982	305,258			
Tous autres imprimés, y compris les billets de banque, timbres - poste et d'accise, mandats - poste, cartes à jouer, transferts secs, nappes en papier, dessous d'assiettes, serviettes en papier, etc., etc. ....	2,988,744	2,267,221			
<i>Autres produits :</i>					
Boîtes en carton de toutes sortes .....	880,148	1,133,335	Eaux-fortes, non reliées, gravées et imprimées à la main .....	11,280	13,579
Boîtes de papier à lettres avec enveloppes .....	192,109	143,390	Cartes marines, manuscrits, cartes de cics d'assurance et intérieurs d'album .....	8,923	13,272
Blocs et tablettes à écrire .....	168,663	144,664	Cartes et plans, n.a.é. ....	64,679	78,909
Estampes en caoutchouc .....	10,741	12,363	Musique pour pianos automatiques .....	2,205	2,266
Tous autres produits y compris papier couché, papier à écrire, foolscap et à dactylographie, blocs et tablettes à dessin, papier au prussiate, cartes en couleur échantillon, livres d'échantillons, papier-tecture, enveloppes (non imprimées), ruban gommé, etc. ....	783,507	993,471	Musique imprimée, reliée ou en feuilles .....	234,960	228,525
<i>Valeur des sous-contrats d'impression et des travaux ou services spécialisés:</i>			Journaux partiellement imprimés, et sections comiques et illustrées .....	40,452	42,582
Travaux d'artiste .....	510,926	608,831	Magazines, non reliés; journaux, non reliés, n.a.é.; planches de modes; magazines, autres que ceux en anglais ou en français; magazines contenant moins de 20 p.c. d'annonces; magazines publiés par certaines associations .....	2,932,637	4,430,016
Reliure et brochage .....	504,060	477,362	Photographies de presse, pour l'usage exclusif des journaux	30,782	36,650
Photographie commerciale ....		97,467	Photographies, dessins, peintures, portraits et oeuvres d'art similaires .....	315,551	351,329
Electrotypie, stéréotypie, plaques en caoutchouc ou en composition .....	952,053	1,050,472	Photographies, etc., pour reproduction dans des périodiques bénéficiant du tarif postal de seconde classe ....		6,358
Bosselage .....	98,492	69,877			
Gravure .....	594,148	118,957			
Pliage .....	23,592	41,079			
Montage .....	65,116	305,925			
Photogravure .....	1,753,330	2,461,501			
Impressions en général, pour d'autres imprimeurs seulement .....	578,811	383,476			

IMPORTATIONS CANADIENNES DE LIVRES  
ET D'IMPRIMÉS

	1935	1936
	\$	\$
Eaux-fortes, non reliées, gravées et imprimées à la main .....	11,280	13,579
Cartes marines, manuscrits, cartes de cics d'assurance et intérieurs d'album .....	8,923	13,272
Cartes et plans, n.a.é. ....	64,679	78,909
Musique pour pianos automatiques .....	2,205	2,266
Musique imprimée, reliée ou en feuilles .....	234,960	228,525
Journaux partiellement imprimés, et sections comiques et illustrées .....	40,452	42,582
Magazines, non reliés; journaux, non reliés, n.a.é.; planches de modes; magazines, autres que ceux en anglais ou en français; magazines contenant moins de 20 p.c. d'annonces; magazines publiés par certaines associations .....	2,932,637	4,430,016
Photographies de presse, pour l'usage exclusif des journaux	30,782	36,650
Photographies, dessins, peintures, portraits et oeuvres d'art similaires .....	315,551	351,329
Photographies, etc., pour reproduction dans des périodiques bénéficiant du tarif postal de seconde classe ....		6,358

	Valeur globale	
	1935	1936
	\$	\$
Décalcomanies pour manufacturiers de vaisselle .....	16,123	19,818
Annonces et imprimés .....	1,047,823	1,417,435
Billets de banque, obligations et imprimés similaires, non signés .....	533,021	456,650
Cartes à jouer .....	31,591	36,492
Dessins et croquis de vêtements et chaussures .....	74,902	91,759
Étiquettes pour boîtes, étiquettes d'expédition et billets .....	109,779	113,607
Cartes postales illustrées, cartes de salutations et autres cartes ou dépliants artistiques semblables .....	362,066	471,660
Bibles, livres de prières, tracts religieux, etc. ....	364,790	370,832
Livres en blancs, à feuilles réglées ou non .....	114,177	105,712
Livres imprimés et terminés depuis plus de 12 ans .....	22,128	12,431
Livres, cartes, chartes, etc., pour aveugles .....	52	290
Livres non imprimés ou réimprimés au Canada, servant comme livres de classe dans les maisons d'éducation ou importés pour l'usage de certaines bibliothèques et associations .....	984,764	1,106,914
Romans ou ouvrages de fiction, non reliés, excepté les livres pour enfants .....	45,540	28,300
Livres sur les applications de la science et almanachs d'adresses pour bibliothèques gratuites de références .....	51,960	69,887
Publications gouvernementales et rapports de certaines associations à leurs membres .....	17,154	5,842
Tarifs de services de transport et de télégraphes et horaires de chemin de fer .....	24,197	22,144
Livres, périodiques et pamphlets, ou leurs parties, n.a.é. et périodiques comiques pour les enfants .....	2,087,037	2,135,256
Total .....	9,528,573	11,668,515

## Commission du Tarif, Canada

### REQUETE NUMERO 105 — DRAWBACKS

Outre les numéros tarifaires énumérés dans la liste "B" du Tarif des Douanes, cette requête comprend aussi l'étude et l'examen des drawbacks suivants pour consommation locale et qui ont été autorisés par arrêtés en conseil:

Arrêté en conseil P.C. 1486, en date du 27 juillet 1933, se rapportant au drawback sur ce qui est destiné à la fabrication des missels, des chapelets, etc.;

Arrêté en conseil P.C. 217/2412, en date du 29 octobre 1932, se rapportant à ce qui est nécessaire pour la fabrication des appareils de physique et scientifiques;

Arrêté en conseil P.C. 74/1736, en date du 28 août 1933, se rapportant au drawback sur les lames d'acier laminées à froid et taillées en double biseau dont on se sert dans la fabrication des patins et qui ne sont pas d'une catégorie ou espèce produite au Canada;

Arrêté en conseil P.C. 5/2465, en date du 4 octobre 1918, se rapportant au drawback sur le sulfite liquide de pulpe employé dans la fabrication du papier à journal.

Le ministre désire également que cette requête comprenne aussi l'étude de la demande faite par "Dress Essentials Limited" pour que le drawback soit accordé sur le chiffon de soie destiné à faire des cols froncés et ruchés.

Chaque fois que la rédaction de la loi se rapportant aux drawbacks autorise d'en profiter au sujet d'articles, d'ingrédients ou de matières non spécifiquement mentionnés, la Commission voudrait que chaque personne, firme ou corporation qui bénéficie ainsi de tel drawback fasse immédiatement parvenir à la Commission un état indiquant:

(a) de quel article de la loi traitant du drawback on a bénéficié;

(b) quels sont les articles, ingrédients ou matières qui ont été ainsi importés sujets à la loi du drawback, et quelle est la partie de cette loi dont on a bénéficié; aussi,

(c) quel est le numéro tarifaire sous lequel a été importé chacun de ces articles, de ces ingrédients ou de ces matières.

Le but de cette demande n'est pas d'obtenir le détail des importations, mais simplement d'aider la Commission à trouver la classification qui convient et de lui permettre de disposer ses dossiers en conséquence.

James R. MacGREGOR,  
Secrétaire.

Ottawa, le 20 décembre 1938.

## Douanes Canadiennes

*Objets-souvenirs pour la visite royale*

Par ordre en Conseil (P.C. 2975) daté du 2 décembre 1938, le Ministre du Revenu National a été autorisé à fixer une valeur en vue des droits douaniers sur les articles de toutes sortes susceptibles de servir comme souvenirs à l'occasion de la visite de Leurs Majestés au Canada en 1939. Tombent sous ce règlement, tous les articles portant l'image de leur Majestés, ou d'un membre de la famille royale, ou des armes royales, ou tout emblème, écusson, armorial, insigne royaux, ou toute bâtisse associée avec la visite de Leurs Majestés, ou le drapeau d'un pays de l'Empire Britannique ainsi que toute autre marque remplaçant ce drapeau ou y ressemblant.

Si l'entrée de ces articles n'est pas classée sous le tarif préférentiel britannique ou sous un tarif réduit, le Ministre a fixé la valeur taxable au double de la valeur facturée.

Toutefois la valeur taxable ne doit en aucun cas être inférieure au prix de vente pratiqué pour consommation dans le pays d'origine, à la date d'expédition directe au Canada, converti en monnaie canadienne au taux de change du jour de l'expédition, plus l'augmentation indiquée ci-haut.

La section 6 du tarif douanier (dumping) s'appliquera aux articles mentionnés ci-dessus s'ils ont été expédiés en consignation, sans vente préalable.

Cette évaluation est applicable à ces articles importés s'ils n'entrent pas au Canada sous le tarif britannique préférentiel ou un tarif favorisé, jusqu'au 1er juin 1939.

## Diner de la section de l'Ontario

Le 18 novembre dernier, la section de l'Ontario de la Chambre de Commerce Française au Canada, tenait à l'hôtel King Edward une des réunions gastronomiques pour lesquelles elle est justement renommée. M. Lestocart, président de la section de l'Ontario, nous a envoyé le compte-rendu suivant de cette réunion. Nous devons ajouter à ce compte-rendu que la réunion fut tout à fait réussie et que tous les "Montréalais" qui descendirent à Toronto à cette occasion en revinrent enthousiasmés.

Les membres de la Section de l'Ontario de la Chambre de Commerce Française au Canada ont probablement de nombreuses vertus: mais ils ne brillent, en tous cas, ni par leur goût des solutions nouvelles et hardies, ni par la fertilité de leur imagination. N'ayant ni cinquantenaire à célébrer, ni lycée à inaugurer, quand ils désirent se retrouver ou recevoir des visiteurs de qualité, ils ne songent pas à organiser un co-

mice agricole ou une fête vénitienne: ils font simplement appel au ban et à l'arrière-ban de la colonie française de Toronto et vont, non sans un peu d'impudence, solliciter le secours de M. Baujard et de l'administration de l'hôtel du King Edward. Et ces tactiques sont tellement devenues une tradition, tradition respectable puisque M. Baujard et le ban et l'arrière-ban n'ont jamais eu le coeur de leur faire défaut, que M. le Consul Général de France et M. L'Attaché Commercial ayant manifesté l'intention de faire leur connaissance, les membres de la section ontarienne ont immédiatement cherché un refuge derrière l'hospitalité coutumière de M. Baujard.

Il fut à la hauteur de sa tâche. La colonie, hommes, femmes et enfants, répondit plus nombreuse que jamais à l'appel qui lui avait été adressé. En plus de M. Rochereau de la Sablière, agent Consulaire de France et de M. le Professeur de Champ, qui sont de fidèles habitués des fêtes de la section, on pouvait compter non moins de quatre membres d'une seule famille: la famille Pergola.

De nombreux Montréalais avaient tenu à être de la partie, parmi lesquels il faut signaler: M. Lefèvre, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, M. Vinant, vice-président et Madame Vinant, M. Nougier, ancien président, — un des vieux amis des Torontonien, — M. Charlois, agent commercial, M. R. de Massy, M. Lemaire.

Après le fromage et les crêpes flambées, M. le Consul Général réchauffa encore l'enthousiasme des membres de l'assistance en remerciant tous et particulièrement les célébrités locales pour la cordialité de leur accueil. Puis il prononça, entre autres, ces quelques mots qui lui valurent les applaudissements unanimes des convives:

"Lorsque je suis arrivé au Canada, dès mon premier contact avec M. de Dampierre, Ministre de France, celui-ci me fit observer que mon poste de Consul Général ne m'assignait pas seulement Montréal comme lieu de mon activité; Consul Général à Montréal, a-t-il ajouté, c'est aussi Consul à Toronto. Il m'invitait à me rendre dans cette dernière ville aussitôt que possible. Je suis donc venu, avant la fin de ma première année de séjour au Canada; j'ai été reçu, hier soir, par l'Amicale des Vétérans; cette expérience jointe à celle de ce soir prouvent assez que l'esprit national des Français de Toronto n'a pas besoin d'encouragement. Je puis d'ailleurs assurer mes compatriotes d'ici que s'ils voulaient bien abandonner pour quelques heures leurs habitudes casanières et faire une descente nombreuse à Montréal, ils y seraient aussi chaleureusement accueillis que nous l'avons été nous-mêmes ce soir.

M. Treuil, Attaché Commercial à la Légation de France, à qui l'on avait semble-t-il télégraphié que le dîner de la Chambre de Commerce serait un repas

très simple entre hommes, où l'on pourrait parler "affaires", s'excusa d'avoir à aborder un sujet sérieux devant un auditoire égayé par la présence de nombreuses femmes et de jeunes gens, et peut-être aussi par les bonnes bouteilles de M. Baujard. Après avoir regretté de ne pas s'être préparé par une période de jeûne et d'abstinence aux agapes qu'on s'était bien gardé de lui annoncer depuis son arrivée à Toronto, il en vint ainsi au cœur de son sujet :

"Je ne puis passer sous silence un événement d'une importance capitale qui s'est produit hier à Washington et dont la presse d'aujourd'hui nous apporte les premiers détails. Il s'agit de la conclusion d'un double traité de commerce entre le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada. La France a droit de s'en réjouir à plus d'un titre. Trois grandes nations qui défendent les mêmes idées et les mêmes institutions marquent ainsi leur volonté de s'éloigner de la politique d'autarchie qui a sévi depuis dix ans et de rétablir une meilleure collaboration économique entre les peuples.

L'importance de ce pacte ne vous échappera pas si je vous rappelle que l'Angleterre et la République américaine viennent à la tête du commerce international et que le Canada, loin de se contenter d'une place modeste, arrive au quatrième rang des pays exportateurs.

La France retirera des concessions accordées par le Canada aux Etats-Unis, de multiples avantages par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée. Mais plus encore que les traités ce sont les hommes qui font la grandeur d'une nation, et la puissance de son expansion économique. Notre pays est encore insuffisamment représenté dans l'Ontario. Votre section de la Chambre de Commerce Française au Canada n'est qu'un embryon puisqu'elle compte six membres actifs seulement. Mais il faut féliciter M. Phené, son fondateur, et M. Lestocart, son président, de ne pas avoir été découragés par ces modestes débuts. Les 65,000 Canadiens français du XVIIIème siècle sont devenus trois millions. Espérons, ou plutôt soyons sûrs, que votre compagnie grandira avec la même vigueur. La foi dans son avenir est justifiée par le nombre et la vitalité de l'assistance de ce soir".

Pour ne pas manquer à sa fâcheuse habitude de traiter fort légèrement les choses les plus graves l'assistance adopta alors d'enthousiasme trois nouveaux membres d'honneur de la colonie française de Toronto: M. le Consul Général Noël Henry, M. l'Attaché Commercial Raymond Treuil; le troisième étant un enfant de moins de trois semaines, petit-fils de l'un des membres adhérents les plus populaires de la section: M. Bouillot.

Après quelques paroles de M. le Professeur de Champ, de M. Baujard et de M. Phené, on se sépara,

fort à regret, désolé d'avoir à reprendre peu d'heures plus tard la routine de l'existence habituelle.

## La production d'or au Canada en 1937

Pour la troisième année consécutive le Canada a établi en 1937 un nouveau record dans la production de l'or. Pendant cette année la production a atteint un total de 4,096,213 onces fines d'or comparé à 3,748,028 onces fines en 1936, ce qui représente une augmentation de 9.29%. Suivant les chiffres préliminaires de la production mondiale, le Canada occupe le troisième rang comme producteur d'or en 1937, étant dépassé par l'Union Sud-Africaine et par la Russie, quoique les chiffres concernant cette dernière soient seulement basés sur des probabilités. La production d'or des Etats-Unis, sans y comprendre celle des Philippines et de Porto-Rico, est donnée par le Bureau des Mines des Etats-Unis comme ayant atteint 4,057,884 onces fines.

Les augmentations réalisées en 1937 sur la production de l'année précédente sont constatées dans toutes les provinces canadiennes possédant des mines d'or, excepté dans le Yukon et l'Alberta. Par ordre d'importance les principales provinces ayant produit de l'or en 1937 se classent comme suit : l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. De la production totale du Canada 80.20% de l'or a été extrait des mines d'or et 11.70% des mines de cuivre-or.

La valeur moyenne de l'once fine d'or, exprimée en monnaie canadienne était en 1937 de \$34.99, comparé à \$35.03 en 1936. Pratiquement tout l'or produit au Canada est vendu au Gouvernement du Dominion par l'intermédiaire de "Royal Canadian Mint" à Ottawa. Cet or est raffiné, converti en lingots pesant environ 400 onces chacun et mis en circulation sur les marchés mondiaux quand les prix les plus avantageux peuvent être obtenus.

La production d'or par provinces en 1937 s'établit comme suit :

	Onces	\$
Nouvelle-Ecosse .....	19,918	696,931
Québec .....	711,480	24,894,685
Ontario .....	2,587,095	90,522,454
Manitoba .....	157,949	5,526,636
Saskatchewan .....	65,886	2,305,351
Alberta .....	46	1,610
Colombie-Britannique .....	505,857	17,699,936
Yukon .....	47,982	1,678,890

*Or d'alluvion.* — A l'heure actuelle la plus grande partie d'or d'alluvion produit au Canada provient du territoire du Yukon et de la Colombie Britannique. De petites quantités sont obtenues en Alberta et dans la province de Québec.

En 1937 un total de 112.574 onces d'or alluvionnaire ont été obtenues. On estime que 1069 hommes ont

été employés dans cette section et que les salaires et gages qui leur ont été payés s'élevaient à \$1,689,911. Les dépenses pour combustible, pouvoir électrique et matériaux ont été de \$176,560.

Dans la province de Québec, quelques hommes ont travaillé pendant l'année 1937 dans des dépôts situés dans le comté de Beauce et une petite quantité d'or a été obtenue. Les informations concernant l'Alberta n'ont pas été révélées par l'Administration Royale Canadienne des Monnaies.

En 1937, une centaine d'opérateurs ont été employés en Colombie Britannique et la production d'or d'alluvion s'est élevée à 54,153 onces. Les salaires et gages payés aux 618 employés se montaient à 861,644.

Le Ministère du Travail de la Colombie Britannique a créé en 1935 un plan permettant aux hommes en chômage, entre les âges de 21 à 25 ans, reconnus physiquement capables, d'apprendre comment recouvrer l'or alluvionnaire. L'enseignement est sous la direction de l'Ingénieur en chef des Mines. En 1937 environ 255 jeunes hommes ont profité de cette facilité. Après une période d'entraînement de six semaines, ceux qui l'ont désiré ont été dirigés vers certains territoires où dans l'opinion du Ministère, il y avait des chances de découvrir de l'or.

La quantité d'or obtenue pendant l'année dans le territoire du Yukon est de 58,540.46 onces dont 57,102.76 onces dans le district de Dawson, 762.70 onces dans le district de Mayo et 675 onces dans celui de Whitehorse. C'est une diminution de 4,098.29 onces sur la production de l'année précédente.

*Mines de quartz aurifère.* — La plus grande partie de l'or au Canada provient d'un immense champ de roches précambriennes s'étendant de la côte du Labrador vers l'ouest jusqu'à l'embouchure du fleuve Makenzie. La surface ainsi couverte est de 1,825,000 milles carrés presque la moitié du Canada. Les dépôts contenus dans ces roches sont de deux types principaux : des veines de quartz desquelles l'or a été prin-

cipalement retiré jusqu'à présent et des dépôts de sulfure qui ont produit une plus petite quantité d'or, laquelle d'ailleurs tend à augmenter.

Nous avons déjà parlé plus haut de la deuxième source productrice d'or au Canada, située dans l'ouest où section de la Cordillère, qui produit l'or alluvionnaire. On trouve une troisième superficie ayant des dépôts d'or, dans la région acadienne principalement en Nouvelle-Ecosse où les mines ont été en exploitation depuis 1862.

Pendant l'année 1937 des rapports ont été reçus à Ottawa de 631 compagnies opérant des mines de quartz aurifère. Le nombre des mines ayant signalé une production d'or était en 1937 de 189.

La valeur totale de la production s'est élevée à \$122,676,105 en 1937 comparé à \$108,093,017 en 1936. A la valeur totale de 1937 les mines d'or de l'Ontario ont contribué pour \$88,061,419, celles du Québec pour \$15,064,326 et celles de la Colombie-Britannique pour \$15,776,492.

Le nombre des employés dans les mines d'or au Canada en 1937 était de 29,140, une augmentation de 16% sur 1936; les salaires et gages qui leur furent payés forment un total de \$48,219,318 au lieu de \$39,826,742 en 1936. Le combustible et le pouvoir électrique employés par ces mines pendant 1937 sont évalués à \$7,345,401 et le coût des explosifs, des produits chimiques et des autres matériaux a été de \$16,230,722.

Indiquons en terminant que les dividendes payés aux actionnaires par ces mines pendant l'année 1937 forment un total de \$38,827,609.

*Mines de cuivre-or-argent.* — Ces mines étaient situées en 1937 dans les provinces de Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique. Il y a lieu d'indiquer qu'en plus de ce minerai de cuivre-or-argent on obtient aujourd'hui du minerai de cuivre-nickel dans la région de Sudbury, une quantité qui devient tout les jours plus importante d'or et d'argent.

LE GRAND APERITIF FRANÇAIS

**BYRRN**

VIN TONIQUE NATUREL

# Représentants de la France et Sociétés Françaises au Canada

MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE DE FRANCE :

M. LE COMTE ROBERT DE DAMPIERRE, OTTAWA.

ATTACHE COMMERCIAL A LA LEGATION DE FRANCE :

M. RAYMOND TREUIL, MONTREAL.

## ALBERTA

### CALGARY.

Agent Consulaire — Dr. L. O. Beauchemin.  
Alliance Française — Présidente: Mme Stevens, Collège Mont-Royal.  
Comité France-Canada — Président: Dr. L. O. Beauchemin.

### EDMONTON.

Agent Consulaire — M. Joseph Chatain.  
Alliance Française — Président: M. H. de Savoye.  
Comité France Canada — Président: Hon. Judge Ford.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

### VANCOUVER.

Consulat de France — Marine Bldg., 355, Burrard Street. — M. Fernand Gallat, Consul.  
Alliance Française — Présidente: Mlle N. Monteith, 1020 Melville Street.  
Comité France-Canada — Présidente: Mrs. A. Nation, 1511 Marpole Ave.  
Club Montcalm — Président: M. C. Duplouch, 6th & Hemlock Street.

### VICTORIA.

Alliance Française — Présidente: Mme René Archibald, Uplands.  
Comité France-Canada — Président: Major F. Longstaff, 50 Highland Ave.

## MANITOBA

### SAINT-BONIFACE.

Union Nationale Française — Président: M. E. Létienne, 672 Ave Taché.

### WINNIPEG.

Consulat de France — Paris Bldg., 259 Portage Ave. M. Henri Bougearel, Consul.  
Les Réservistes Français — Président: M. L. V. Michel, P.O. Box 281.  
Alliance Française — Présidente du Comité d'Administration: Mrs. R. Y. Kilvert, 608 Gertrude Ave.  
Les Dames Auxiliaires des Réservistes Français — Présidente: Mme Burgoyne, 140 Harvard.  
Comité France-Canada — Président: Hon. Juge Bernier, 265 Avenue Provencher.

### SAINT-CLAUDE.

Les Anciens Combattants de l'Armée Française — Président: M. L. Lacroix.

### NOTRE-DAME DE LOURDES

Les Anciens Combattants de l'Armée Française — Président: M. J. L. Le Gourrierec.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

### ST. JOHN.

Agent Consulaire — M. Charles F. Sanford, 39 Princess Street.

## NOUVELLE-ECOSSE

### HALIFAX.

Agent Consulaire — M. A. Tambon, Bank of Nova Scotia Bldg., Hollis St.  
Alliance Française — Président: M. René Gautheron, Dalhousie University.

### NORTH SYDNEY.

Agent Consulaire — M. A. Bénac.

## ONTARIO

### OTTAWA.

Légation de France — Sussex Ave. — M. Robert de Dampierre, Ministre Plénipotentiaire; M. Lafon de La Geneste, Secrétaire d'Ambassade; M. Philippe Thiollier, secrétaire-archiviste.

Union Nationale Française, 452, rue Rideau — Président: M. Robert Rumilly.

Alliance Française — Président: M. A. J. Major, 175 Wilbrod Street. Secrétaire: M. Maurice Ollivier.

### TORONTO.

Agent Consulaire — M. C. Rochereau de la Sablière, 301 Jarvis Street.

Chambre de Commerce Française (Section de l'Ontario) — Président: M. B. Lestocart, 241 Victoria Street; Secrétaire: M. A. L. Phéné, 51 Wellington Street West.

Alliance Française — Président: M. Robert Finch, 33 Prince Arthur St.

Services Nationaux du Tourisme Français — 53 Richmond Street West.

Amicale des Vétérans Franco-Belge — Président: M. P. Robyn; Secrétaire: M. L.-M. Lamoureux, 222 Ouest Lawrence Avenue.

## QUEBEC

### MONTREAL.

Consulat Général — 620, rue Cathcart — M. Noël Henry, Consul Général; M. L. Breffort, Consul. M. R. de Croy, Attaché.

Attaché Commercial — 610, rue St-Jacques Ouest — M. Raymond Treuil, Attaché Commercial; M. M. Charlois, secrétaire général; M. B. de Roussy de Sales, secrétaire.

Chambre de Commerce Française — 308, New Birks Bldg. — Président: M. Henry Lefèvre; Secrétaire: M. Charles Montestruc.

Union Nationale Française — 429, Avenue Viger — Président: Dr. W. Vignal.

Amicale Française — 429 Avenue Viger — Président: M. Paul Lachal.

Les Vétérans Français — 421 Avenue Viger — Président: M. Paul Lecointe.

Alliance Française — Président: M. Ernest Tétreau, 246, Chemin Sainte-Catherine; Secrétaire: Dr. Paul Villard, 2055, Avenue Vendôme.

Comité France-Amérique — Président: Hon. Raoul Dandurand; Secrétaire: M. Alfred Tarut, 266, rue St-Jacques Ouest.

Services Nationaux du Tourisme Français — 1196 Phillips Place — Directeur: M. R. Faivre.

### QUEBEC.

Consulat de France — 129, rue Claire Fontaine — M. Henri Bonnafous, Consul.

Société Française de Bienfaisance — Chemin St-Louis — Président: M. Alexandre Bardou.

Association des Anciens Combattants — Président: M. J. Kerhulu.

Comité France-Amérique — Président: Dr Vallée.

### SHERBROOKE.

Alliance Française — Président: M. Léonidas Bachand.

## SASKATCHEWAN

### GRAVELBOURG.

Société Amicale "La Vieille France" — Président: M. Jauretche.

### REGINA.

Agent Consulaire — Dr. Laurent Roy.

Alliance Française — Président: Dr Trudelle.

### SASKATOON.

Agent Consulaire — M. J. T. Léger.

Comité France-Canada — Président: Dr. E. Pyers, 311, North 6th Avenue.

# Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

## PRESIDENT D'HONNEUR

S. E. ROBERT DE DAMPIERRE

Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

## VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. NOEL HENRY

Consul Général de France à Montréal.

M. RAYMOND TREUIL

Attaché Commercial près la Légation de France.

## MEMBRES D'HONNEUR

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

M. André O. Honnorat, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat du Commerce, Paris.

M. Edouard Herriot, Député, Ancien Président du Conseil des Ministres, Chambre des Députés, Paris.

M. Henri de Clerval, Ancien Attaché Commercial près la Légation de France.

MEMBRE DELEGUE EN FRANCE : — M. C. A. CHOULLOU, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Henry Lefèvre.

Vice-Prés. : Georges Vinant, Richard Faivre.

Secrétaire : Ch. Montestruc.

Secrétaire-Adjoint : F. Ducros.

Trésorier : Henri Lecocq.

Conseillers : MM. P.-M. d'Allemagne, E. Desnoux, H. Dollsle, M. Louis, M. Nougier, H.-B. de Passillé, A. Tarut.

Conseil d'Arbitrage : MM. L. Baisez, R. Bertrand, G. Boussion, P. Charton, A. Gallin, A. Hadamar, J.-P. Kempf, M. Pasquin, M. Payen, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales, P. Villard.

Avocat-Conseil :

Me Paul Lacoste, C.R., de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire :

M. J. A. Clavel, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants :

M. S. N. Jean, Agent Consulaire de France, Régina, Sask.

M. A. S. Lanfranchi, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

E. Bourbousson, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

## MEMBRES ACTIFS

Louis Baisez, de la maison L. Baisez et R. Tanghe, représentation de fabriques et de maison d'édition, 1015 rue St-Alexandre, Montréal.

René Bertrand, Ingénieur Civil, 6890, Notre-Dame Est, Montréal.

Lucien Besnard, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

C. E. Billard, agent manufacturier, 450 est, rue St-Paul, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine 430, Birks Bldg., Montréal.

G. Boussion, importateur, 445, rue St-François-Xavier, Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

A. Clriez, 20, rue Centre, Neuilly-sur-Seine, France.

E. M. Coullenot, Ingénieur civil, agent général de manufactures françaises, 4151, rue St-Denis, Montréal.

P. M. d'Allemagne, Ingénieur Conseil, 1430, rue Bleury, Montréal.

Emile Desnoux, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison Vinant Ltée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

H. Dollsle, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

François Ducros, Directeur, Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Gaston Durand, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

J. I. Eddé, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffite, Paris.

R. Faivre, Représentant Général au Canada de la Cie Générale Transatlantique, 1196, Phillips Place, Montréal.

M. Ferrand, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

A. Gallin, Président, Gallin Glove Co. Ltd., 611, Confederation Bldg., Montréal.

André Hadamar, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

J.-M. Lafon, président, Europe Médical Ltée, 360 carré St-Louis, Montréal.

H. de Lanauze, Importateur, 1027, rue Bleury, Montréal.

Henri Lecocq, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et Rodier Canada Ltée, 1000 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, Potash Company of Canada Limited, 360 St-Jacques, Montréal.

M. L. Lemaire, directeur commercial, Laines du Pingouin, (Canada) Ltd., 450, rue St-Paul Est, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de Bianchini, Fériér & Lesur Limited, 600, New Birks Bldg., Montréal.

R. E. Malleville, président, Modern Packaging Ltd., 1206, rue Mackay, Montréal.

Emile Mériot, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

Ch. Montestruc, 308, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Nougier, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 506 rue Cherrier, Montréal.

Marcel Payen, Directeur Franco-Canadien Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

A. Pony, Libraire, 554, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

B. Robert de Massy, Directeur Général des Laboratoires Abbott, 388 rue St-Paul Ouest, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoine, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. de Roussy de Sales, Directeur-Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

A. Tarut, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Mollère, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

G. P. Vinant, de la Maison Vinant Ltd., 533 rue Bonsecours, Montréal.

## SECTION DE L'ONTARIO

## PRESIDENT

**J. Lestocart**, 241, Victoria Street, Toronto.

## MEMBRES ACTIFS

**C. Baujard**, King Edward Hotel, Toronto.  
**R. Le Bailly**, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 431, Confederation Bldg., Toronto 2.  
**R. Cera**, a/s Eaton Co, College Street, Toronto.  
**O. Goetz**, Agent Général French Line, 53, Richmond Street W. et 275, Bay Street, Toronto.  
**A. L. Phené**, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd., 51 Wellington Street, West, Toronto 2.  
**C. Rochereau de la Sablière**, Agent Consulaire de France, 301 Jarvis St., Toronto.

## MEMBRES ADHERENTS

**S. J. Aliman**, Tapis et parfums d'Orient, 58 Glendale Ave., Toronto.  
**M. Aquarone**, Royal Connaught Hotel, Hamilton.  
**A. Bouillot**, King Edward Hotel, Toronto.  
**F. Bouyeux**, 29, Wineva Avenue, Toronto.  
**T. Hoorens**, King Edward Hotel, Toronto.  
**H. Hulot**, Décorateur, 36, Hayden Street, Toronto.  
**L. Jacquier**, Tissus Labbey 37, Bernard Avenue, Toronto.  
**Georges Kogan**, 69 Gerrard Street West, Toronto.  
**F. V. de Kuyper**, 54, De Lisle Ave., Toronto.  
**L. M. Lamouroux**, 222 Lawrence Ave. West, Toronto.

**Jean Le Bailly**, a/s European Co. 432 Confederation Life Bldg., Toronto.

**G. P. Maurer**, 622 Fleet Street West, Toronto.

**H. Odiau**, Royal York Hotel, Toronto.

**E. Pouliot**, a/s Bianchini Férier, 57 Bloor St. West, Toronto.

**François de Reinert**, Royal York Hotel, Toronto.

**Jules Reissman**, 19 Melinda Street, Toronto.

**Professeur S. E. de Champ**, Professeur à l'Université de Toronto, 90, St. Georges Street, Toronto.

**O. Warnault**, 659 Broadview St., Toronto.

## MEMBRES ADHERENTS

## AERONAUTIQUE

**Compagnie Aérienne Française**, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

## AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

**Henri Ferrière**, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

**Albert A. Gardiner**, Directeur général adjoint du service des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

**Thomas Meadows & Co.**, 22, rue de l'Echiquier, Paris et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

**Messageries Universelles**, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.

**E. Moiroud & Cie**, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

**Henri Mouren Jeune**, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

**Paul Tellier**, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

**Canadian National Railways (France) S. A.**, 1, rue Scribe, Paris.

## AGENT DE FABRIQUES

**E. St. Loup**, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

## AGENT DE PUBLICITE

**Hector Fontaine**, Canadian Advertising Agency Ltd., 1050, Côte Beaver Hall, Montréal.

## AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

**Marcel Gaborit**, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

**J. Herbout**, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).

**Georges Pannier**, St. Pierre & Miquelon.  
**J. J. Puritz**, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New-York, 15, Rue du Louvre, Paris.

**D. Roditi & Sons**, 1, rue Ambroise Thomas, Paris.

**F. Schiëttkatte**, agent et représentant de maisons françaises, 10794, rue St-Hubert, Montréal.

## APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

**Compagnie Générale de Radiologie**, 34, Blvd de Vaugrard, Paris.

## ARCHITECTES

**Antoine Monette**, diplômé par le Gouvernement Français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

**Marcel Parizeau**, 80, rue Kelvin, Outremont.

## ARMATEURS

**Compagnie Générale Transatlantique**, 6, rue Auber, Paris, **Richard Falvre**, Représentant Général pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

**H. Genestal & Fils**, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

## ARTICLES DE RELIGION

**Ed. Archambault**, 500 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.

**Joseph Bancel**, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

**C. Belle**, 121, rue Bugeaud, Lyon.

**R. Gaudriot**, successeur de D. Saudinos-Ritoutret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

**A. Pichard**, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, (M. et L.)

## ASSURANCES

**Cie Française du Phénix**, 33, rue Lafayette, Paris.

**Compagnie d'Assurances Générales, Accidents, Vol, etc.**, 87, rue Richelleu, Paris. . . . .

**Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie**, 87, rue de Richelleu, Paris.

**M. Merlin**, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.

**Gérard Parizeau**, 84, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

## AVOCAT

**Ernest Tétreau**, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

**Hector Mackay**, 112 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

## BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

**Banque de l'Algérie**, 217, Blvd St-Germain, Paris.

**Banque de Madagascar**, 88, rue de Courcelles, Paris.

**Banque Nationale Française du Commerce Extérieur**, 21, Boulevard Haussmann, Paris.

**L. G. Beaubien & Cie**, 5, rue Daunou, Paris.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**, 14, rue Bergère, Paris.

**Crédit Lyonnais**, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

**J. L. Davignon**, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

**Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France**, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

## BONBONS COMPRIMES

**Etablissements Robin**, 2, rue Paul Janet, Strasbourg.

## BRASSERIES

**Norman J. Dawes**, Président et Directeur de la National Breweries Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

## BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE

**Raymond Robic**, 1255, Suite 718, rue University, Montréal.

## BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

**Petrus Denis**, Tarare (Rhône).

## BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

**Charles Favier et Cie**, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

**P. Noïrot**, 17, rue du Pont au Choux, Paris.

**Villard et Micha**, 17 rue Barrême, Lyon.

## CABLES TELEGRAPHIQUES

**Cie Française des Câbles Télégraphiques**, 166 Montmartre, Paris.

**G. H. Hoyle**, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

**C. A. Leprohon**, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211, St. Sacrement, Montréal.

## CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

## CHAMBRE SYNDICALE

**Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques**, 44, rue du Colisée, Paris 8e.

## CHEF DE CUISINE

**M. E. Thomas**, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4927 Coolbrook Ave., Montréal.

**CHOCOLAT (FABRICANTS DE)**

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

**CINEMATOGRAFIE**

Cie France-Film, 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

**COLLES ET GELATINES**

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris

**CONDITIONNEMENT DE L'AIR**

Raymond Robic, président de la Associated Agencies Limited, suite 1416, édifice University Tower, Montréal.

**CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.**

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

**COULEURS ET VERNIS**

Lefranc (Sté-Anonyme), 15, rue de la Ville-Évêque, Paris, 8e.

**COUPELLERIE**

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

**DIAMANTS ET PERLES**

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

**DISTILLATEURS LIQUORISTES**

Distillerie de la Bénédictine, Fécamp, (Seine-Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noiro-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

**DIVERS**

L. B. Cordeau, 1469, Drummond, Montréal.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité, 23, rue Vienne, Paris.

Augustin Frigon, Gérant-adjoint Radio Canada, 1231, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Arthur Terroux, 437, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Président de la Sté pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebrière, Marseille.

**EAUX-DE-VIE DE COGNAC**

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur-Général d'Exportation, 24, rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque," Cognac. Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac (Charente).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

L. Le Tanneur, Juillac-le-Coq, Grande Champagne et Cognac, (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

**EAUX MINERALES**

Etablissement Thermal du Moulin du Chambon, 14 Faubourg St-Honoré, Paris (8e) à Cusset, Faubourg de Vichy. (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard).

**EDITEURS**

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'illustration (Baschet & Cie), 13, rue St-Georges, Paris.

Librairie Armand Collin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris. Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

**FABRIQUE DE LUNETTES**

E. Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax, (Ain).

**FEUTRES POUR PAPETERIE**

Debouchaud & Cie, Nersac, (Charente).

**FILATURE**

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

**FILATURE DE LAINES PEIGNEES**

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvoux, Roubaix.

**FONDERIES DE BRONZE D'ART**

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

**FOURRURES**

Robert Corby, 51 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave Matignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

**GANTERIE**

Gant Perrin (Société Anonyme du )Grenoble, (Isère).

**GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES**

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

**GELATINE (FABRICANTS DE)**

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

**GLACES**

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

**GRAINES DE SEMENCES**

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Méjannerie, Paris.

**HAUTS-FOURNEAUX**

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy (Mthe & Mlle).

**HOTELS**

Elysées Palace Hôtel, 12, rue de Marignan, Paris.

Hôtel Lotti, A Lotti, Gérant, 7 et 9 Avenue de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, (Place Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

Le Château Frontenac, 54, rue Pierre-Charron, Paris.

**HUILES D'OLIVES**

Savonneries et Huilleries du "Naturel," 76, rue Sainte, Marseille.

**HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR**

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue de Téhéran, Paris.

**IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET D'OBJETS DE PIETE**

J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie, Ltée, 38, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

**IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS**

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

J. Alfred Oulmet, 84, rue St-Paul Est, Montréal.

**INDUSTRIEL**

André Sault, 57, rue d'Hauteville, Paris.

**INGENIEURS**

Fernand Bourdil, 10, Boulevard de Belgique Monte-Carlo, Monaco.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES**

Ed. Archambault Eng., 500, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

**JOURNALISTES**

Roger Fontaine, "La Presse," rue St-Jacques, Montréal.

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

**LAINES ET LAINAGES**

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. An. tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

Lesur Limited, 600 New Birks Bldg., Montréal; 31 rue St-Augustin, Paris.

Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

#### LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

#### LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris, Service de Monsieur Margerie.

#### MACHINES A BONNETERIE

Henri Hefty, 36, rue Roque de F'llol, Puteaux, (Seine).

#### MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

#### MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES

Etablissements Laly, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

#### MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 640 rue St-Paul Ouest, Montréal.

#### MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

#### MEDECIN

Dr Félix Lavagna, Directeur de l'Institut Ophthalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

#### MEISSERIES et CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.)

#### MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 57 rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

#### MUSIQUE

Ed. Archambault Enrg., 500, Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

#### NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontanevaux, (Saône & Loire), France.

#### OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

#### ORFÈVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 25 Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Micha, orfèvrerie d'église, 17 rue Barrême, Lyon.

#### PAPIERS (Fabricants de)

Dalk Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).

#### PAPIERS A CIGARETTES (Fabricants de)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).  
Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

#### PAPIERS A FILTRER

L. Durieux, 13, rue Pavée, Paris.

#### PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry (Seine & Marne), France.

#### PARFUMEURS

Houbigant, (Parfumerie), 13, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Lancôme, 60, Avenue Marceau, Courbevoie, (Seine).

Maison François Vibert Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, rue Cambon, Paris.

#### PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

#### PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure) France.

#### PELLETIERES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

#### POMPES

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

#### POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace Mulhouse.

#### PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23 rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône—Poulenc au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris. (8ème).

#### PRODUITS FORESTIERS

Amédée L'Etendant, 59, rue de Charronne, Paris (XIe).

Paradis & Sons, Ltd., Sun Life Bldg., Montréal.

#### PROFESSEURS

J. M. Gauvreau, Directeur de l'Ecole du Meuble, 2020, rue Kimberley, Montréal.

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Gérard Parizeau, 5219, Avenue Brillon, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

#### PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

#### PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décary, Vice-Prés. Maison Rougier Frères, 350 rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—E. Soudan & Cie, 48, rue d'Alésia, Paris.

Laboratoires A. Bailly, 15, rue de Rome, Paris (8e).

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Gallia Laboratories Inc., Albert Thouin (Vice-Président), 254 West, 31st Street, New-York.

Société d'Expansion Pharmaceutique, Inc. (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

#### REGLISSE

Régisse Zan, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

#### REPRESENTANT — DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

#### REPRESENTANT DE VINS ET LIQUEURS

J. R. Brossard, 907, rue Bleury, Montréal.

#### RESTAURATEUR

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

#### RHUM

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

#### RUBANS ET VELOURS

J.-B. David, St-Etienne, (Loire).  
Giron Frère, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

#### SAVON DE MARSEILLE

Ferrier et Cie. La Grande Savonnerie, Marseille.

Savonneries et Huileries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

Huileries et Savonneries de la Grappe, Etablissements Emile Gallinier, 42 rue Montgrand, Marseille, France.

#### SEMOULERIES

Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix de Chomel, 3, rue Lafayette, Marseille, France.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

#### SOIERIES

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Bianchini Fériér, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 42, rue de la Boetie, Paris; 600, New Birks Bldg., Montréal.

G.-L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

#### STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Pottsonnière, Paris.

## TEINTURERIE, POUR FOURBURES

C. et E. Chapal Frère & Cie, 9, rue Kléber,  
Montreuil-sous-Bois (Seine).

## TISSUS POUR AMEUBLEMENT

Tassinari & Chatel, 82, Rue des Petits Champs,  
Paris.

## TRESSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

## TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes  
et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Rec-  
quignies (Nord).

## TULLES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

## TUYAUX

Bonna Pipe Co. of Canada Ltd., 388 St-Jacques,  
Montréal.

Société Anonyme des Etablissements Métal-  
lurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg  
Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Ser-  
vices Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon,  
Nancy, (Meurthe et Moselle).

## VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain,  
Rennes.

## VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, Successeur de la firme Lung  
Frère, Alger, Royal et Imperial Kebir.

## VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.

Cazalis & Prats, vermouth. Cette. (Hérault),

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay,  
Paris.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh"  
à Thuir (P.O.)

Nolly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

## VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-  
Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères et Cie, 24 Quai des Chartrons,  
Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile  
Counord, Bordeaux.

F. Ginestet, 132, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-  
Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

## VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourriset, Crèches, près Mâcon  
(S. et L.)

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon,  
(Côte-d'Or).

## VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A.,  
Reims (Marne).

Champagne Ernest Irroy, 13, Rue de la Justice,  
Reims (Marne).

Champagne Piper-Heidsieck, Sté An. Kunkel-  
mann & Cie, Reims, (Marne).

Lanson Père & Fils, Reims (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et  
Cie, Successeurs, Reims (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay, (Marne).  
S. A. Champagne Pommery & Greno, Reims,  
(Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm  
& Cie, Reims.

Louis Roederer, Reims (Marne).

## VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et  
Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent,  
(M. & L.).

Landais-Cathelineau, Chacé, France.

Vavas seur & Bernardet, Vouvray (Indre et  
Loire).

## VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris,  
France.

## EXPORTATEURS

## IMPORTATEURS

## CANADIENS

Qui désirez vendre ou acheter en France adressez-vous à la seule  
organisation spécialisée dans l'établissement d'

## Etudes du Marché et Enquêtes

COMMERCIALES, ECONOMIQUES OU TECHNIQUES

## Vous connaîtrez :

La capacité d'absorption du marché, ses besoins et exigences, les conditions, les prix, la concurrence, les statistiques, etc. Les meilleures sources et les modalités d'achat de tous produits industriels, agricoles et miniers de France, d'Europe et des colonies.

Travaux Exécutés pour les Principales Maisons de France, des Etats-Unis, Etc.

## SERVICE SAVOIR

10, rue Greffulhe, Paris, 8e

Pour vous tenir au courant des événements économiques en France

Abonnez-vous à

SAVOIR CHAQUE SEMAINE  
HEBDOMADAIRE

Répertoire concis des modifications administratives et législatives touchant les affaires.

# CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDE EN 1880

CAPITAL RESERVES: \$28,343,134

ACTIF: \$51,686,040

## PRETS HYPOTHECAIRES

SIEGE SOCIAL:

5, rue St-Jacques Est, Montréal, Canada

SUCCURSALES A

QUEBEC -- TORONTO -- WINNIPEG -- REGINA -- EDMONTON -- VANCOUVER  
COMITE DE PARIS: 6, RUE VOLNEY.



**Rougier Frères** Cie Incorporée

Fondée en 1901

MONTREAL - 350, rue LeMoine

PARIS - 32, Blvd de la Bastille

AGENCE GENERALE AU CANADA DES PLUS  
IMPORTANTES MAISONS DE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET  
SPECIALITES FRANCAISES

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

### Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE  
5, rue St-Jacques est—MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>PRESIDENT</b>	Hon. L. Athanase David, C.R., à Montréal	
Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P. à Montréal	Joseph Sirois, N.P., à Québec	
<b>VICE-PRESIDENT</b>	Louis S. St-Laurent, C.R., à Québec	
Comte Cahen d'Anvers à Paris	J. Théo. Leclerc à Montréal	
Martial Chevalier à Paris	Alphonse Raymond à Montréal	
Vicomte R. de Roumefort à Montréal	Paul Amos à Montréal	
Sir Thomas Chapais, C.R. à Québec	J. C. H. Dussault, C.R. à Montréal	
J. THEO. LECLERC Directeur Général	J. C. BROUSSEAU Secrétaire	C. E. CAMPICHE Chef de Contrôle

### Lacoste & Lacoste

AVOCATS

Paul Lacoste, C.R. — Alexandre Lacoste, C.R.  
Eph. Leboeuf, Thomas Légaré,  
Roger Lacoste, Victor Martineau  
Marc Lacoste

Edifice Banque Provinciale

221 O. rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"  
Téléphone: LANCASTER 7277

*Vous aimerez traiter  
avec le pionnier des  
banques du Canada*



Il existe à la Banque de Montréal un sens du service et de la coopération auquel sont des plus sensibles les détenteurs de plus d'un million de comptes

de dépôt. Vous aimerez traiter avec la Banque de Montréal parce qu'elle donne le genre de service que la clientèle recherche.



## BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

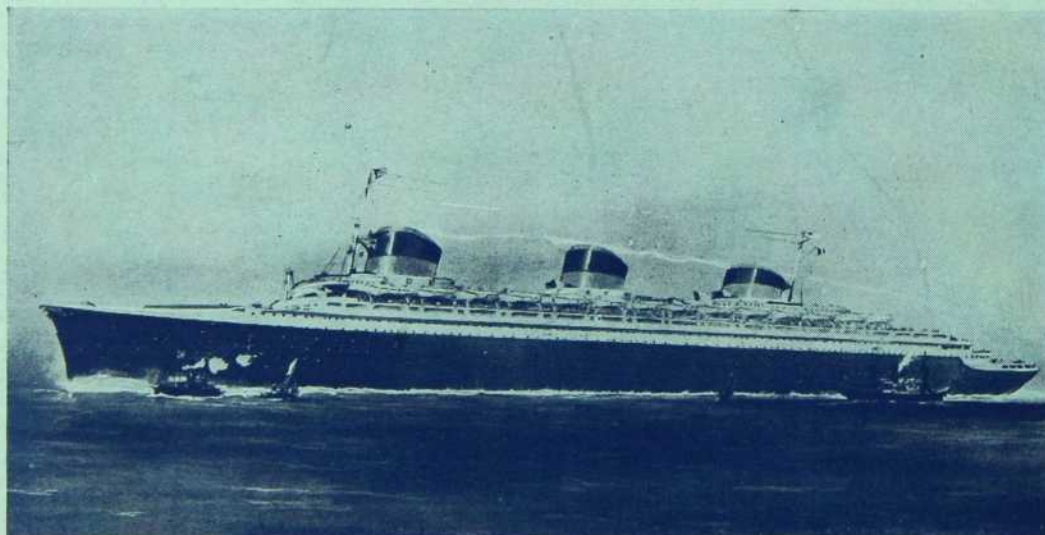
Service de banque moderne et expérimenté . . . fruit de 121 années de fructueuses opérations.

### Ligne Française

**New-York  
Plymouth  
HAVRE**

**DEPARTS**

Normandie . . 26 déc.  
1939  
Champlain . . 5 janv.  
Paris . . . . 14 janv.  
Ile de France 21 janv.  
Champlain . . 28 janv.  
Paris . . . . 11. fév.  
Ile de France 23 fév.  
Normandie . . 3 mars  
Paris . . . . 11 mars  
Ile de France 18 mars



Demandez  
notre  
programme  
de  
croisières  
d'hiver

**"NORMANDIE"**

Le plus grand paquebot du monde (83,423t.)  
Allez en Europe par le Havre—Prix adaptés aux conditions actuelles—Service impeccable  
Cuisine française — Confort sans égal

**TORONTO**

53 Ouest, rue Richmond

**MONTREAL**

Edifice Canada Cement  
1196 Place Phillips.

**WINNIPEG**

459, rue Main.